

CANOË-KAYAK INFORMATION

La lettre d'Information de la Fédération Française de Canoë-Kayak - Mars 2014 - n°125

SPÉCIAL ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2013

29 MARS 2014

WWW.FFCK.ORG



LE MONDE CHANGE, NOUS AUSSI



Les années 1950



Les années 1980



Depuis les années 1990

Et demain ?

ORDRE DU JOUR

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE 2013 SAMEDI 29 MARS 2014

ESIEE Paris - 2 Boulevard Blaise Pascal - Cité Descartes - 93160 NOISY LE GRAND

8H00 à 9h00 Accueil des participants

9h00 Ouverture de l'Assemblée Générale 2013

- ◆ Approbation du compte rendu de l'Assemblée Générale 2012
- ◆ Rapport moral du Président Fédéral et présentation du film du Championnat du Monde de Pau 2017
- ◆ Rapport du Directeur Technique National
- ◆ Rapport du Secrétaire Général
- ◆ Rapport du Trésorier et du Commissaire aux Comptes
- ◆ Présentation du budget prévisionnel 2014
- ◆ Politique tarifaire 2015
- ◆ Appel à projet EDF
- ◆ Lancement de la nouvelle identité visuelle

12h30 Apéritif et Repas

14h00 Reprise de l'Assemblée Générale

- ◆ Vote des rapports, des budgets, de l'affectation du résultat en report à nouveau
- ◆ Rapport du Président du Conseil Fédéral
- ◆ Présentation des candidats et vote pour pourvoir les postes vacants au Conseil Fédéral
- ◆ Réponse aux questions écrites, débat sur les motions, et vote des motions
- ◆ Remise des médailles fédérales

18h00 Clôture de l'Assemblée Générale Ordinaire 2013

4	Vincent HOHLER	Président de la FFCK
6	Philippe GRAILLE	Directeur Technique National
14	Gilbert TROUVE	Secrétaire Général
16	Georges LE PALLEC	Trésorier
18	Vincent BLANCHET	Président du Conseil Fédéral
19	Daniel KOEHLIN	Vice-Président
19	Patrick BERARD	Vice-Président
20	Olivier BAYLE	Course en Ligne Marathon
21	Xavier JOURDAIN	Slalom
24	Mathias GERARD	Descente
26	Frédéric GRUYELLE	Kayak Polo
27	Jean COMBES	Ocean Racing - Va'a Vitesse
28	Jean-Jacques VIGNASSE	Dragonboat
29	Romain PLANCHAIS	Freestyle
30	Thierry MOURAUD	Waveski Surfing
31	Emmanuel GIRARD	Juges et Arbitres
32	Daniel KOEHLIN	Médical
33	Michel BAUDRY	Discipline et Distinction
34	Didier CHAVRIER	Enseignement / Formation
36	Guy COURTAUD/René REQUENA	Lutte contre le Dopage
36	Bernard DUROURE	Patrimoine Nautique

Canoë-Kayak Information
Publication annuelle de la
Fédération Française de Canoë-Kayak
87 quai de la Marne
94344 Joinville-le-Pont Cedex
01 45 11 08 50 - ffck@ffck.org
N° ISSN : 02925397

Directeur de la publication
Vincent HOHLER - Président de la FFCK
Coordination
Virginie AUBAZAC
Conception et mise en page
FFCK - V. AUBAZAC
Photos : FFCK / A.BROGNIART - E.BRUGVIN -
J.COMBES - KMSP - JJ.VIGNASSE.

Ont participé à ce numéro : Vincent HOHLER,
Philippe GRAILLE, Gilbert TROUVE, Georges LE
PALLEC, Vincent BLANCHET, Daniel KOEHLIN,
Patrick BERARD, Olivier BAYLE, Xavier JOURDAIN,
Mathias GERARD, Frédéric GRUYELLE, Jean
COMBES, Jean-Jacques VIGNASSE, Romain
PLANCHAIS, Thierry MOURAUD, Emmanuel
GIRARD, Michel BAUDRY, Didier CHAVRIER, Guy
COURTAUD, René REQUENA, Bernard
DUROURE.



Vincent HOHLER
Président de la Fédération
Française de Canoë-Kayak

Le rapport moral concernant l'année 2013 s'inscrit à nouveau dans un contexte de confirmation de l'évolution des politiques publiques en matière de sport, et de désengagement financier de l'Etat dans l'accompagnement des fédérations sportives. Ce désengagement se fait maintenant aussi ressentir au niveau des collectivités locales et territoriales. Cet état de fait doit nous faire prendre conscience, à tous les niveaux, de la nécessité de repenser le modèle fédéral, et par voie de conséquence, nous engager résolument vers un modèle qui permette le développement qualitatif et quantitatif des clubs, pierre angulaire de tout le système fédéral. C'est donc avec optimisme que je rédige ce rapport moral, et avec la certitude que nous saurons, ensemble, trouver les ressources qui doivent nous conduire vers une fédération renouvelée, ambitieuse, et solidaire au service de ses clubs.

Dans un premier temps, je voudrais revenir sur les orientations de l'Etat pour les fédérations sportives en matière de sport bien-être santé, accès des femmes aux responsabilités, rayonnement international de la France et sport de haut niveau. Orientations que nous devons bien-sûr prendre en compte pour maintenir, voir renforcer notre partenariat avec celui-ci, et garantir son accompagnement au travers de la Convention d'Objectifs et de la mise à disposition de cadres d'Etat. Ces orientations, je veux les mettre en perspective avec notre action en prenant comme référence le projet fédéral pour l'olympiade.

Sport bien être et santé :

Promotion de la pratique du sport tout au long de la vie :

Dans ce domaine, sont retenues les initiatives originales en matière de développement de la pratique sportive au service de la santé des populations, dans une dimension préventive ou dans une dimension plus thérapeutique. La structuration du concept des Dragons Ladies, le maillage des clubs accueillants ces femmes montrent une réelle volonté de développement de ce type de pratique, en partenariat avec le milieu médical. C'est en ce sens que plusieurs réunions associant des clubs et des médecins se sont déroulées au siège fédéral.

Accessibilité de la pratique sportive à des publics qui en sont éloignés :

La signature de la convention FFCK/FFH doit nous permettre davantage de reconnaissance dans l'accueil de personnes en situation de handicap. Si aujourd'hui 170 clubs sont ouverts à la pratique handi, cette convention, qui va de paire avec l'accession du canoë-kayak aux Jeux Paralympiques de RIO, doit permettre le développement de la pratique compétitive en direction de ces publics.

La mise en œuvre de l'appel à projet FFCK/EDF sur le thème « handikayak », dans le cadre du renouvellement du partenariat qui nous lie depuis maintenant plus de vingt ans, est aussi l'occasion d'améliorer l'accueil et l'accessibilité aux personnes en situation de handicap. Lors du jury qui s'est tenu le 23 janvier dernier, ce sont 36 dossiers qui ont été retenus, portant sur l'aménagement de berges, l'achat de matériel adapté, la formation de cadres...

L'accès des femmes aux responsabilités :

Nous avons su répondre aux premières attentes de notre Ministère de tutelle, avec, dès 2010, la mise en place d'un groupe de réflexion et la validation d'une note de cadrage destinée à orienter la réflexion sur des thématiques allant de l'accueil des féminines dans les clubs au positionnement identitaire de nos activités. Le rendu de ce groupe de travail a servi de base de réflexion à la construction du projet fédéral en cours, qui prend en compte la mise en œuvre du plan de féminisation. La récente loi adoptée par l'Assemblée Nationale va nous obliger à une représentativité féminine dans nos instances de 40%, alors même que nous ne comptons que 29 % de licenciées féminines. Nous devons saisir cette obligation comme une opportunité, et réfléchir, chacun à notre niveau, aux actions à entreprendre pour que davantage de féminines adhèrent à notre sport, à nos valeurs au sein des clubs, alors même que la pratique globale de l'activité CK en France est de l'ordre de 50 %.

Rayonnement international de la France :

Les axes prioritaires définis par le Ministère dans ce domaine concernent l'organisation de compétitions internationales de niveau au minimum continental dont l'objet structurant pour le projet fédéral doit être démontré, et le développement des relations sportives avec les nouvelles puissances économiques et les nations francophones.

Concernant l'organisation de manifestations internationales, 2013 a été une année charnière concernant la réflexion sur l'accueil d'événements internationaux, et la préparation des compétitions pour lesquelles nous avons été retenus. Un projet d'accueil de manifestations internationales a ainsi été adopté par le Conseil Fédéral, sur proposition du Bureau Exécutif, jusqu'en 2021. Ce projet prévoit notamment l'accueil d'un Championnat du Monde de Course en Ligne sur le site rénové de Vaires-sur-Marne, après l'échec que nous avons connu à Vichy.

Cette année a aussi été l'occasion de lancer la dynamique PAU 2017, avec un double Championnat du Monde (Slalom et Descente Sprint) précédé d'une Coupe du Monde Slalom en 2015, et d'une Coupe du Monde Slalom et Descente Sprint en 2016. Cette première mondiale doit être l'occasion de médiatiser davantage l'ensemble de nos activités, et de nous rassembler tous autour de cet événement.

Au-delà de répondre à des attentes ministérielles, cette politique d'accueil de manifestations doit répondre à trois objectifs :

- ◆ Permettre à nos athlètes une confrontation internationale sur leur territoire,
- ◆ Aménager, améliorer des sites et rénover des structures,
- ◆ Accentuer notre reconnaissance par les instances internationales, et ainsi faciliter notre présence au sein de celles-ci.

Sport de haut niveau :

Cette orientation consiste à renforcer le classement de la France lors des grandes échéances internationales de référence, tout particulièrement les Jeux Olympiques et Paralympiques.

Concernant cette orientation, je laisse le soin au Directeur Technique Nationale de vous présenter le parcours de l'excellence sportive (PES), approuvé par le Ministère par un arrêté du 13 janvier dernier.

Ce PES prend en compte l'ensemble de la filière de formation de l'athlète, du club au niveau national. Il est donc nécessaire de s'assurer de l'adhésion de l'ensemble des acteurs qui doivent permettre lors de cette olympiade d'être encore plus présents sur les podiums internationaux, avec la perspective d'aller chercher l'or à RIO. Le travail réalisé par les Commissions Nationales d'Activité (CNA) dans le cadre du réajustement des règlements sportifs va dans ce sens. Il doit être complété par une analyse et une réflexion approfondie, pour définir un véritable plan d'actions s'inscrivant dans le cadre du projet fédéral. Des rencontres ont eu lieu en ce sens entre l'exécutif, les présidents des CNA et le secteur sport du siège fédéral, pour élaborer une feuille de route pour l'olympiade, avec les indicateurs afférents. Je souhaite vivement que ce travail de réflexion et de concertation avec l'exécutif trouvent des prolongements dans les années à venir, pour notamment que les plans d'actions prévoient des animations nationales en cohérence avec les exigences du haut niveau.

A ces quatre orientations, il convient d'ajouter celles concernant les formations et l'emploi :

Six ans après la fin de l'homologation qui permettait à nos moniteurs de travailler contre rémunération, nous avons enfin obtenu le Certificat de Qualification Professionnelle (CQP), qui va nous permettre de professionnaliser davantage nos structures. Ce CQP montre une réelle avancée, puisque le titulaire de cette qualification pourra exercer en autonomie au sein d'un club affilié. Il doit aussi contribuer à retrouver un niveau de personnes formées (Moniteurs Fédéraux Pagaies Couleurs) au moins équivalent à ce qu'il était avant la fin de l'homologation. C'est un élément important pour notre développement. Des cadres formés, compétents, sont garants d'un enseignement de qualité, gage de reconnaissance de nos structures, et participent de la fidélisation des adhérents. Cela doit aussi permettre d'ouvrir davantage les clubs pendant la période la plus propice à nos activités, la période estivale.

Dans un second temps, je voudrais revenir sur les actions prioritaires telles que définies pour 2013 dans la feuille de route 2013/2016, et adoptée lors de l'assemblée générale 2012.

Cette feuille de route, a été élaborée en large concertation avec les présidents de Comités Régionaux, les membres du Conseil Fédéral, et les cadres techniques. Elle oriente le projet fédéral vers le développement des clubs. Ayons toujours à l'esprit que le développement de notre fédération, son modèle économique repose sur les clubs, et que notre raison d'être en tant que fédération repose sur la volonté première des clubs de se fédérer pour justement être plus forts.

Les actions prioritaires pour 2013, je ne vais pas les évoquer de façon exhaustive, mais revenir sur les principaux outils ou concepts élaborés par le siège fédéral et les services techniques, au service du développement des clubs, sachant qu'ils viennent compléter un certain nombre de dispositifs plus anciens comme la politique de titres, où la rénovation des diplômes fédéraux, avant de revenir sur la méthode.

Les outils et concepts :

Le label EFCK : il vient remplacer les anciens labels, et a été élaboré par un panel de cadres techniques en collaboration avec l'AFNOR. Ce label est un label de qualité qui a vocation à encourager, et à faire reconnaître par les collectivités et des partenaires potentiels, des clubs qui s'engagent dans la voie de l'excellence. Il doit donc tirer l'ensemble du système fédéral vers le haut, et sa conception permet de s'engager dans la démarche de labellisation de façon progressive.

Ce n'est en effet qu'en 2016 que l'ensemble des critères sera exigé, après qu'un premier bilan de pertinence ait été initié.

Les Sentiers Nautiques : c'est un concept qui doit favoriser le développement des clubs et leur permettre d'augmenter leurs ressources propres et développer leurs partenariats avec les collectivités. Parcours encadrés par des moniteurs qualifiés, prenant en compte la dimension environnementale et patrimoniale, ils doivent renforcer l'image de marque de nos clubs et de leurs cadres, nous permettre d'attirer de nouveaux publics, notamment de loisir, et nous positionner dans le champ des « prestataires de services » de l'activité comme experts de l'enseignement et de la pris en compte de notre environnement.

eDEN club : lancé en avril 2012, ce ne sont pas loin de 200 clubs qui se sont appropriés la démarche pour la réalisation de leur projet, dont environ 100 sont finalisés. A l'approche des élections municipales, ces projets territoriaux partagés doivent renforcer la pertinence de nos clubs comme acteurs majeurs dans les réponses que l'on peut apporter aux problématiques de santé, de socialisation, d'éducation, d'intégration... Cette crédibilité renforcée doit aussi participer au développement de nos structures, avec la prise en compte par les collectivités de la nécessité de nous accompagner dans la rénovation et l'extension des structures pour mieux répondre à ces attentes sociétales.

La méthode :

Elle apparait au travers de deux items dans les priorités 2013 : la rénovation de la gouvernance et les conventions d'objectifs entre le siège fédéral et les Comités Régionaux.

Elle doit permettre de répondre à un certain nombre de questions qui ont été largement évoquées lors du colloque des présidents de CRCK des 7 et 8 décembre, et des cadres techniques des 11 et 12 décembre :

- ◆ Que doit-on faire pour que les clubs s'approprient outils et dispositifs ?
- ◆ Quel accompagnement mettre en place ?
- ◆ Quel rôle pour chacun des acteurs de la mise en œuvre du projet fédéral ?
- ◆ Quelle synergie entre les différents niveaux d'intervention ?
- ◆ Quelle organisation pour davantage d'efficacité ? ...

La réflexion menée lors de ces deux colloques a permis de conforter l'idée de la nécessité de rénover la gouvernance de notre fédération, pour mieux répondre aux contingences internes et externes. Une gouvernance rénovée est nécessaire pour répondre aux évolutions économiques, politiques, sociales et culturelles qui se traduisent par des attentes nouvelles de la part de l'Etat, des collectivités et de nos partenaires privés. Une gouvernance rénovée nécessite des réformes qui permettent de redéfinir le rôle de chacun des acteurs, dans un objectif de clarification, de simplification, et d'optimisation des ressources publiques qui nous sont attribuées. Sans vouloir présager de ce que sera la nouvelle gouvernance, les prochaines étapes de la rénovation doivent nous permettre d'imaginer un système et des interactions plus efficaces au service de nos clubs et de la mise en œuvre du projet fédéral.

Second élément clé concernant la méthode : les conventionnements entre le siège fédéral et les Comités Régionaux. Ils doivent permettre de conforter la décentralisation effective de l'action fédérale. L'action collective que nous devons mener pour dynamiser, développer l'ensemble du système fédéral relève bien d'une coopération plus étroite face à l'autonomie relative des acteurs et à leurs ressources et capacités particulières.

Un des facteurs, essentiel de la mise en œuvre de ces conventions (actuellement 7 régions se sont proposées pour conventionner), même si elles reposent sur des objectifs et des indicateurs identifiés et partagés, sera dès lors, la confiance que se donnent mutuellement les acteurs.

L'un des chantiers connexes à notre projet fédéral, qui doit traduire notre volonté de moderniser notre fédération à tous les niveaux, de présenter l'image d'une fédération forte qui s'ouvre vers l'extérieur est celui de l'évolution du logo fédéral. Cette idée de donner un nouveau souffle à notre identité visuelle doit de plus, comme pour tous les phénomènes de mode, répondre à une adaptation à la tendance actuelle. Notre logo n'avait pas évolué depuis les années 90. Le nouveau logo, qui a été présenté lors des colloques de décembre 2013, et qui sera présenté lors de l'assemblée générale est le fruit de 6 mois de travail du secteur développement et communication que je tiens dès à présent à remercier pour sa compétence, sa rigueur et son professionnalisme.



Conférence de presse du CIO
Mai 2013

Avant de terminer ce rapport, il me revient de vous faire part de la « nouvelle carrière » de Tony Estanguet. Triple champion olympique, professeur de sport, il avait toutes les cartes en main et toutes les compétences, pour une reconversion choisie, au service du sport international, du sport français, et par voie de conséquence du canoë-kayak. 2013 aura donc vu, après bien des péripéties, son accession du CIO comme membre au titre de représentant des athlètes. Parallèlement, le Ministère l'a nommé au côté de Bernard Lapasset membre du Comité Français du Sport International. Il a ensuite été désigné par le CIO pour siéger au comité exécutif de l'Agence Mondiale Antidopage (AMA). Il assure parallèlement la présidence du conseil de surveillance de PAU 2017. Félicitations à Tony pour ces missions riches mais exigeantes, qui s'inscrivent logiquement dans la suite de sa carrière de très haut niveau.

Je terminerai ce rapport en remerciant chaleureusement toutes celles et tous ceux qui s'investissent au quotidien à tous les niveaux, dans les clubs en premier lieu puisque c'est bien à ce niveau que l'on accueille, que se développe la pratique, qu'elle soit de compétition, de loisir, ou en rapport avec la santé... Celles et ceux qui s'investissent au niveau des organes déconcentrés, et qui sont les maillons nécessaires et indispensables à la réussite de notre développement par la proximité qu'ils ont avec les clubs. Au niveau du siège fédéral, je tiens à saluer les personnels qui font preuve de compétence et de rigueur dans les différentes missions qui leur incombent, en harmonie avec l'équipe de direction. Remerciements aussi à celles et ceux qui œuvrent au sein du Conseil Fédéral, et à mes collègues du Bureau Exécutif et au Directeur Technique Fédéral qui m'accompagnent au quotidien.

Félicitations enfin aux athlètes de toutes nos disciplines qui, avec 38 médailles d'or, 23 médailles d'argent, 31 médailles de bronze remportées sur les podiums internationaux portent haut les couleurs de la France et du Canoë-Kayak.

Vincent HOHLER
Président de la FFCK

RAPPORT D'ACTIVITE DU DIRECTEUR TECHNIQUE NATIONAL



Philippe GRAILLE
Directeur Technique National

2013, construction des fondations de la nouvelle olympiade...

Suite à la réélection de notre Président Vincent HOHLER en novembre 2012, nous avons pu prolonger la mise en place du projet fédéral, résolument orienté vers l'accompagnement des initiatives de développement de nos clubs.

Ce fût aussi et surtout une année stratégique de renégociation avec nos partenaires publics et privés sans

lesquels notre fédération ne pourrait viser les objectifs validés par notre Assemblée Générale, ni garantir bon nombre de services à ses clubs et ses adhérents.

Avec l'Etat tout d'abord, nous avons mené une année importante de dialogue tant sur notre projet sportif, au travers de la réécriture du Parcours d'Excellence Sportive, que sur le cadre global de notre

collaboration avec la redéfinition des objectifs partagés et des moyens attribués pour y parvenir.

Avec nos partenaires privés ensuite, nous avons dû faire le bilan des actions menées et construire de nouvelles perspectives de collaborations dans un contexte économique et social de plus en plus complexe. Nous les saluons pour leur engagement à nos côtés et leur fidélité.

Je vous propose tout au long de ce rapport de faire un rapide tour d'horizon des principales actions réalisées en 2013, avec au préalable un point sur l'évolution de nos ressources humaines durant l'année.

Ressources Humaines

Les mouvements de personnels de droit public ou privé se sont traduits ainsi :

Les arrivées

Au siège fédéral

- ◆ **Christophe PRIGENT**, le 1^{er} juillet 2013 sur le poste de coordonnateur des événements au sein du service Animation Sportive.

Sur les pôles

- ◆ **Hermann LE MAREC**, le 1^{er} juillet 2013 sur un poste de CTN Ile de France pour occuper la fonction d'entraîneur national sur le pôle France de Cesson. Il était jusqu'à cette date affecté sur un poste de CTR en région Bourgogne.
- ◆ **Pierre DEVAUX** occupe depuis le 1^{er} septembre 2013 la fonction d'entraîneur national sur le pôle France de Pau ; il était jusqu'à cette date affecté sur le pôle France de Nancy.

Les départs

Au siège fédéral

- ◆ **Philippe DUMOULIN**, sur le poste de DTN adjoint à la Fédération Française de Natation, à compter du 1^{er} mars 2013.

Sur les pôles

- ◆ **Jean-Yves CHEUTIN**, en détachement auprès de la Fédération Russe de Canoë Kayak, à compter du 1^{er} mars 2013.
- ◆ **Romarc HERBEZ**, le 1^{er} juillet 2013, à l'issue de la fin de son CDD d'entraîneur national sur le pôle France de Cesson (suite au départ de Nicolas Maillote et dans l'attente de l'arrivée d'Hermann LE MAREC).

En région

- ◆ **Paul-Emile VERNADET**, le 1^{er} septembre 2013 sur un poste de conseiller d'animation sportive à la DJSCS de La Réunion.

Les modifications de statuts

- ◆ **Nicolas IMBERT** a obtenu un contrat de préparation olympique à compter du 1^{er} mai 2013. Il continue d'exercer la fonction d'entraîneur national sur le pôle France de Nancy.
- ◆ Titularisation des 2 professeurs de sport stagiaires le 1^{er} novembre 2013:
 - **Nicolas PARGUEL**, CTN Ile de France, entraîneur national sur le pôle France de l'INSEP – VAIRES
 - **Sandrine PRINET**, CTR Haute Normandie
- ◆ **Jean-Christophe GONNEAUD** a pris la fonction de coordonnateur de l'EQF de Paracanoë à compter du 1^{er} janvier 2013.

Pour information

- ◆ La Fédération a obtenu cinq postes réservés à l'INSEP :
 - Quatre sont des renouvellements dont bénéficient **Caroline LOIR**, **Pierre LABARELLE**, **Maxime GOHIER** et **Boris NEVEU**.
 - Le cinquième a été accordé à **Sixtine MALATERRE**.

Effectif des CTS

A l'issue du mouvement des conseillers techniques 2013, l'effectif des cadres techniques de la FFCK est de 67 postes.

Tony ESTANGUET a été placé auprès de la FFCK à compter du 1^{er} janvier 2013 en qualité de CTN rattaché à la DRJSCS Ile-de-France. Il est placé en situation de sureffectif et n'affecte pas l'effectif cible de la Fédération. Cet effectif cible a été indiqué lors de la réunion de négociation de la CO 2014 ; il est de 64 postes pour notre Fédération.

TRAVAUX DE RENOVATION DU SIEGE FEDERAL

Compte tenu du contexte économique, le projet de relogement et d'acquisition de nouveaux locaux pour le siège fédéral a été suspendu mi 2012.

En revanche, le Bureau Exécutif a validé le 13 septembre 2012 le lancement d'une étude relative à des travaux de rénovation pour répondre aux objectifs suivants :

- ◆ Améliorer le confort du personnel du siège fédéral pour lui permettre de travailler plus efficacement
- ◆ Mieux respecter les règles d'hygiène et de sécurité
- ◆ Préserver le capital immobilier dans le cadre des ressources disponibles

Les études ont porté sur le bâtiment en lui-même mais également sur l'organisation et la gestion de l'activité fédérale.

Deux tranches ont été envisagées :

- ◆ La première portant sur : L'archivage /L'aération – climatisation – chauffage/ Le revêtement de sol,
- ◆ La seconde concernant : La toiture / Les aménagements intérieurs.

Par décision en date 30 octobre 2013, le Bureau Exécutif a autorisé la réalisation des travaux et le lancement de la première tranche. La mission archivage a été réalisée à la fin de l'année 2013 avec l'appui du service des archives du Conseil Général du Val de Marne et de la société Perles d'histoire pour le traitement des fonds.

La société retenue pour la remise en état du système d'aération et le changement du système de chauffage – climatisation est intervenue en janvier 2014.

Pour le revêtement de sol, une consultation a été lancée auprès de plusieurs sociétés.

Par ailleurs, concernant le chantier lié à la toiture, il a été décidé de se faire accompagner par un bureau d'étude qui a expertisé d'une part la charpente du bâtiment et d'autre part réalisé un « diagnostic - avant-projet sommaire » de la couverture afin d'apporter des solutions permettant d'améliorer le régime thermique et l'éclairage.

ORIENTATION 1 : LA FEDERATION ET SES CLUBS

Le service aux clubs et la communication

Le service au club du siège fédéral a été réorganisé avec une attention plus soutenue à l'accompagnement de nos clubs. Plus d'une centaine de clubs ont finalisé leur projet associatif avec la méthode et l'outil eDEN Club et une centaine d'autres sont en cours d'élaboration. Cette démarche est très importante pour nos clubs dans ce contexte de diminution et de réorientation des subventions par les collectivités territoriales.

La démarche projet est également nécessaire pour candidater au nouveau label Ecole Française de Canoë-Kayak (EFCK), lequel est opérationnel depuis le 1^{er} janvier 2014. Dans le cadre du renouvellement de la convention avec EDF, cette dernière devient le partenaire des Ecoles Française de Canoë-Kayak.

Avec EDF, la MAIF et le CREDIT COOPERATIF ont renouvelé leur partenariat avec la fédération.

La modernisation de notre système d'information (EXTRANET baptisé GOAL) s'est poursuivie avec reconfiguration, nouveaux développements et migration de tous les modules (sauf HN et manifestations programmés sur 2014) sur une nouvelle plateforme technologique d'ORANGE.

La newsletter mensuelle est de plus en plus appréciée et génère de nombreux retours. Concernant les Equipes de France, les outils de lien avec la presse a permis de faire exister nos sportifs dans le paysage médiatique français et international.

Quant à notre identité visuelle, elle date des années 1990. Compte tenu des fortes mutations de notre environnement depuis cette époque, la nécessité de faire évoluer notre charte graphique en général et notre logo en particulier est apparu comme une évidence pour notre Bureau Exécutif. Aussi, le service de la communication du siège fédéral et notamment notre graphiste a travaillé sur ce dossier depuis la mi-2013. Une nouvelle identité visuelle est née ; elle a été présentée aux membres du Conseil Fédéral et aux Présidents des CRCK ainsi qu'aux Conseillers Techniques. Elle sera lancée officiellement lors de l'Assemblée Générale du 29 mars prochain.

Formation et professionnalisation

La filière de formation a connu cette année une évolution majeure avec la validation officielle du Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) de moniteur de canoë-kayak. Ce diplôme professionnel donne à nouveau la possibilité à nos moniteurs fédéraux d'accéder à un emploi rémunéré saisonnier ou occasionnel. Il constitue une opportunité pour permettre aux clubs de renforcer l'encadrement de leurs activités.

Les Comités Régionaux via leurs Conseillers Techniques et leurs Présidents de Commission Régionale Enseignement Formation collaborent de manière très efficace avec la Direction Technique Nationale pour la mise en place des formations de CQP appelées « modules courts », destinées à nos moniteurs diplômés. Entre octobre et décembre 2013, les premiers wagons de CQP ont permis de recevoir en formation 78 candidats et d'en valider 74.

La Direction Technique Nationale a par ailleurs renforcé son positionnement et son travail sur le Diplôme d'Etat (DE JEPS) grâce à un partenariat avec le CREPS de Lorraine. 6 stagiaires ont pu être diplômés en eau calme dans les spécialités Course en Ligne et Kayak-Polo. D'autre part, une autre formation en eau-vive a pu démarrer grâce à une collaboration avec le CREPS Midi-Pyrénées, que 8 stagiaires spécialistes du Slalom et de la Descente ont intégrée. Ces candidats aux DE sont les futurs entraîneurs de notre Parcours d'Excellence Sportive.

La formation aux diplômes fédéraux que sont l'AMFPC et le MFPC reste notre priorité car elle constitue notre savoir-faire collectif d'enseignement des sports de pagaie. Le service formation travaille avec la Commission Nationale Enseignement Formation pour créer et diffuser des outils d'aide à la mise en œuvre des nouvelles formations, afin que les formateurs et les Présidents des CREF soient accompagnés dans leurs fonctions. Entre 2012 et 2013, 135 formateurs ont été accueillis, formés et habilités pour mieux mettre en œuvre les formations aux diplômes fédéraux.

ORIENTATION 2 : LES SITES DE PRATIQUE ET LA SECURITE

La participation de la FFCK au Comité National de l'Eau (CNE) permet non seulement de collaborer sur la rédaction des textes, mais également de tisser des relations avec des partenaires issus des collectivités territoriales (Etablissements publics territoriaux de bassin), des industriels (dont EDF), des protecteurs de

l'environnement (France nature environnement) et des usagers (dont la pêche).

Trois évolutions règlementaires touchent directement notre pratique :

- ♦ la rénovation du code fluvial (règlement général de police de la navigation intérieure qui s'applique également aux menues embarcations sur tous les cours d'eau). Malgré une participation volontariste de la FFCK, la finalisation de ce texte a été faite sans concertation efficace. Les changements sont donc faibles pour notre usage, sans résoudre les difficultés existantes (navigation en eau vive sur les ouvrages, etc...),
- ♦ la rénovation de la D240 en mer est en cours. La concertation a été organisée par le siège avec un groupe fédéral représentatif du territoire et des usages,
- ♦ la rénovation du code de l'environnement, qui malgré une jurisprudence qui nous est favorable et des contacts pris avec le Ministère en charge de l'environnement, vise à contraindre nos activités par des démarches administratives inadéquates avec la réalité de la pratique, les ressources financières de nos clubs et le savoir-faire de ses dirigeants.

Le service patrimoine nautique continue à épauler nos acteurs régionaux, départementaux et locaux quant à la défense de l'environnement. Ce soutien passe aussi par des recours aux tribunaux administratifs et par des conseils auprès de nos structures.

Concernant le dispositif d'avancement de la LEMA (recensement des ouvrages à aménager et/ou à signaler), 35 CDCK ont terminé le recensement et 49 CDCK ont rencontré les services de la préfecture. Il faut poursuivre dans cette voie car elle représente une opportunité pour obtenir des aménagements permettant la continuité de la navigation.

La convention dite « Grenelle » avec le Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie fixe la feuille de route de nos actions environnementales, tant en terme de préservation de nos sites, de formation de cadre, de sensibilisation du grand public et de sécurité du pratiquant. Le concept « Gardien de la rivière » est expérimenté en région Midi Pyrénées.

La collaboration se renforce avec le Ministère des Sports, en particulier le pôle ressource sport de nature, dont certains travaux juridiques (par exemple sur le conventionnement pour l'accès aux sites) ou environnementaux (organisation d'un réseau interfédéral d'alerte pour la nature et les usages appelé « suricate ») sont au cœur de nos préoccupations.

Enfin, les clubs et nos instances déconcentrés trouvent dans la newsletter une information règlementaire et environnementale qui mobilise, si on en croit les retours que nous constatons après chaque parution. Cette information sera relayée par des formations pour 2014.

ORIENTATION 3 : LA PRATIQUE SPORTIVE

La vie sportive nationale

L'année 2013 a été une année intense pour l'ensemble des Commissions Nationales d'Activité avec la réalisation des ajustements des règlements sportifs 2014 / 2015.

Le résultat de ces ajustements a permis, pour la plupart de nos activités, de réduire certains décalages entre l'animation nationale et l'évolution des règlements sportifs internationaux, mais aussi d'apporter plus de cohérence avec le projet sportif des Equipes de France. Cependant pour certaines d'entre elles, cette cohérence reste encore à optimiser notamment à travers l'adéquation du calendrier des compétitions ou encore l'intégration des épreuves olympiques.

Les équipements sportifs de compétition

Au cours de l'année 2013, la FFCK a continué de suivre activement le projet d'équipement de Vaires-sur-Marne. Nous avons été associés aux nouvelles étapes de validation du projet sur le plan technique et fonctionnel. Les prochaines étapes seront la phase d'enquête publique et le lancement des appels d'offres pour les entreprises. L'année 2013 a également été marquée par le suivi de plusieurs projets d'équipements en eau calme :

- ◆ Stade nautique de Vitré (Bretagne) : balisage sur 1000m, espace de gestion de compétition et base nautique,
- ◆ Stade nautique de Poses (Normandie) : mise en place d'équipements techniques autour du bassin (fibre optique, plateformes de départ...),
- ◆ Réhabilitation du stade nautique de Mantes-en-Yvelines : étude du nouveau balisage (pour 2014) et d'une nouvelle tour d'arrivée (pour 2015),
- ◆ L'inauguration du Stade d'eau vive de Sainte Suzanne (Réunion).

Le parcours d'Excellence sportive

Le Parcours d'Excellence Sportive de la fédération a été élaboré tout au long de l'année dans la continuité des bilans réalisés à l'issue des JO de Londres. Il s'inscrit dans la philosophie générale du projet fédéral et intègre la politique de labellisation de la FFCK, les contributions régionales dans le domaine de l'accès au haut niveau et la stratégie des Equipes de France.

Le PES 2014 / 2017 de la FFCK a été validé par la Commission Nationale du sport de haut niveau le 13 décembre 2013 et publié dans un arrêté du 13 janvier 2014.

L'accès à la Compétition (1^{er} niveau du PES) :

Ce 1^{er} niveau du PES a été élaboré en cohérence avec le label Ecole Française de Canoë-Kayak. Les clubs formateurs inscrits dans une démarche de qualité et répondant aux critères sportifs du PES 1 pourront prétendre à une mention « performance sportive ». Cette mention pourra être délivrée début 2014, à l'issue de la campagne de labellisation des EFCK. Les clubs alors identifiés dans le Parcours d'Excellence Sportive de la FFCK bénéficieront d'une communication de la Direction Technique Nationale auprès de leurs partenaires publics.

L'accès au Haut Niveau (2^{ème} niveau du PES) :

Les structures « d'accès au haut niveau » identifiées au sein du Parcours d'Excellence Sportive de niveau 2, ont pour objectif de créer les conditions nécessaires à la performance de haut niveau. A l'issue du bilan de l'olympiade, nous avons de nouveau proposé à la validation de notre Ministère une organisation de l'accès au haut niveau conforme aux contributions des Comités Régionaux qui répondaient aux critères de performance prévues à ce niveau du PES. La validation de ce niveau du PES a nécessité de faire valoir notre particularité dans ce domaine auprès du Ministère chargé des Sports.

L'accès aux finales et aux podiums internationaux (3^{ème} niveau du PES) :

Le PES 3 constitue le principal lieu de préparation des collectifs des Equipes de France. Il repose prioritairement sur des moyens nationaux délégués par l'Etat et sur des partenariats avec certaines collectivités territoriales. Ce niveau du PES nécessite une relation durable avec nos partenaires et s'inscrit en toute logique dans la stricte continuité de celui de 2009/2012. Il s'appuie principalement sur les 5 pôles France (Cesson-Sévigné, Nancy, INSEP/Vaires sur Marne, Toulouse et Pau) et sur le programme d'action des collectifs des Equipes de France.

Listes ministérielles des sportifs « espoir » et de haut niveau

Les chiffres

399 sportifs figurent sur les listes ministérielles en 2013 et se répartissent de la manière suivante : 226 espoirs et 173 sportifs de haut niveau dans les activités concernées. On note une augmentation du nombre de sportifs de haut niveau par rapport à l'année précédente. Pour les sportifs dits « espoir » le chiffre reste identique à l'année dernière. Le nombre de sportifs « espoir » est relativement élevé et une réflexion globale est actuellement menée au sein de la FFCK principalement sur la nature des tests effectués et les qualités qui semblent intéressantes à évaluer pour détecter les champions de demain.

Répartition des sportifs listés au sein des Structures de la FFCK

Les 399 sportifs sont répartis dans 155 clubs sur les 728 que reconnaît la fédération. A noter que 23 clubs rassemblent 143 sportifs (43,2% des sportifs listés). Ces résultats montrent que certains de nos clubs ont développé et acquis de réelles compétences dans la formation des pagayeurs de haut niveau. A quelques exceptions près, ces clubs formateurs sont présents dans une seule discipline et restent donc très spécialisés dans la formation sportive.

Le soutien financier accordé aux sportifs de haut niveau

Les aides personnalisées

Les aides personnalisées sont des aides financières directes de l'Etat qui permettent de pallier aux difficultés rencontrées par le sportif pour atteindre l'excellence sportive et préparer sa carrière professionnelle.

Ces aides sont attribuées suivant différents critères en fonction du secteur ciblé : logement, formation, social et primes aux résultats. Ces aides financières participent aussi à financer les aménagements de temps de travail pour ceux bénéficiant d'un emploi.

Une aide dite forfaitaire est également attribuée aux sportifs inscrits sur les listes « senior » et « élite ». Elle est destinée à prendre en compte l'ensemble des frais courants.

L'enveloppe globale de ces aides s'est élevée à 360 125 €.

Aménagement d'emploi dans les entreprises et la fonction publique pour les Sportifs de Haut-Niveau

L'emploi des sportifs de haut niveau au sein des entreprises peut être aménagé par le dispositif des Conventions d'Insertion Professionnelle signées entre le Ministère chargé des Sports, la fédération et les employeurs. Actuellement 38 sportifs de la FFCK bénéficient de ce type de contrat avec des temps de mise à disposition allant de 20 à 80 %.

Afin d'alléger le coût financier de ces aménagements, la fédération a effectué les démarches nécessaires auprès des services fiscaux et peut ainsi bénéficier des avantages du mécénat.

A ce titre, trois conventions d'insertion professionnelle ont été couplées avec le dispositif du mécénat permettant ainsi une réduction du coût de l'aménagement de l'emploi de 60% de la somme globale.

Ces aménagements s'effectuent également au sein des services de l'Etat : une sportive bénéficie d'une affectation proche de son lieu d'entraînement au Ministère de l'Education Nationale tandis que quatre sportifs ont des conditions d'emploi favorables au Ministère chargé des Sports. Enfin une sportive bénéficie d'aménagement d'emploi dans le milieu carcéral.

La Surveillance Médicale Règlementaire

Pour la gestion des dossiers médicaux de l'ensemble des sportifs inscrits sur les listes ministérielles, la FFCK s'appuie sur un prestataire de service depuis maintenant quatre années. Le logiciel Askamon a évolué grâce au travail de partenariat entrepris pour développer une version web. Cette nouvelle version simplifiée et plus fonctionnelle, a permis cette année d'effectuer la gestion de la SMR dans de bonnes conditions et dans le strict respect de la réglementation en vigueur.

La mission Information-Performance-Recherche

La mission Information-Performance-Recherche poursuit son objectif de soutien à la performance à travers 3 actions principales : diffusion des connaissances relatives à l'entraînement et à la performance, recherche et accompagnement scientifique et formation des entraîneurs.

Au plan de la recherche, il s'agissait principalement d'identifier les besoins dans ce domaine au service du projet olympique de RIO. Ainsi une étude hydrodynamique en Course en Ligne, menée en partenariat avec l'INRIA de l'école centrale de Nantes, a été validée et sera menée en 2014 et 2015. Il est à noter que ce projet s'inscrit dans la continuité de recherches menées durant la précédente olympiade.

Le travail de suivi scientifique de l'entraînement se poursuit avec l'INSEP pour la Course en Ligne, L'ENV pour le Slalom et sous forme de partenariats locaux au niveau des Pôles France.

Les actions de formation des entraîneurs restent centrées principalement sur les niveaux 2 et 3 du PES, soit en proposant des formations à un réseau d'entraîneurs identifiés, soit en accompagnant des projets de formation pour les différents niveaux d'entraîneurs.

L'un des enjeux de l'année à venir est de travailler sur les contenus de formation des entraîneurs en cohérence avec la politique sportive de haut niveau de la FFCK afin d'organiser les contenus et procédures de formation continue à mettre en œuvre.

Les Equipes de France de Slalom

Résultats de l'Equipe de France

L'objectif principal de l'Equipe de France de Slalom était le Championnat du Monde Senior à Prague (CZE). Grâce aux excellents résultats internationaux des deux dernières saisons, l'Equipe de France se présentait avec 3 dossards de leader du classement mondial (Emilie FER en K1D, Etienne DAILLE en K1H, Nicolas PESCHIER et Pierre LABARELLE en C2H). Nous étions donc favoris dans 3 épreuves olympiques sur 4. Au final, même si Emilie réussit l'exploit d'être la seule sportive à enchaîner titre olympique et titre

mondial, les autres favoris ont failli et c'est un anglais qui marquera ce Championnat du Monde en devenant pour la première fois de l'histoire double champion du Monde individuel sur un même Championnat en C1H et en C2H.

L'objectif d'Or pour l'Equipe de France de Slalom est une nouvelle fois atteint mais nous avons le potentiel pour faire mieux en particulier chez les garçons. Les filles ont été à l'honneur puisque Nouria NEWMAN est également montée sur le podium avec Emilie en K1D (2^{de}) et Caroline LOIR a remporté sa première médaille mondiale en C1D (3^{eme}).

Collectif Senior

L'objectif de ce collectif est l'OR, et il y a eu 9 victoires cette année après les 15 victoires historiques de l'année dernières :

- ◆ 1 titre mondial : Emilie FER,
- ◆ 2 titres européens : Nicolas PESCHIER – Pierre LABARLLE en C2H et Caroline LOIR en C1D
- ◆ 1 victoire au classement général de la coupe du Monde : Gauthier KLAUSS & Matthieu PECHE en C2H,
- ◆ 5 victoires sur les différentes manches de Coupe du Monde : Gauthier KLAUSS et Matthieu PECHE (3), Emilie FER (2).



Championnat du Monde
Prague 2013

Collectif moins de 23 ans

Le Championnat du Monde moins de 23 ans était organisé à Liptovsky Mikulas (SVK) au mois de Juillet. Mathieu BIAZZO y a remporté le premier titre mondial moins de 23 ans de l'histoire du Slalom français. Sélectionné surprise en équipe Senior cette année, il est également monté sur un podium de Coupe du Monde à Augsburg mais n'a pas réussi à maintenir son niveau jusqu'à la fin de sa saison avec les Seniors à Prague.

Lors des Championnats d'Europe organisés à Bourg Saint Maurice 10 jours plus tard, ce sont les dames qui sont montées sur le podium avec Nouria NEWMAN à la seconde place et Estelle MANGIN à la troisième.

Collectif moins de 18 ans

Cédric JOLY, déjà Champion du Monde moins de 18 ans en 2012, récidive en 2013. Bastien DAMIENS, absent de cette compétition sur blessure la saison passée, monte sur la 3^{eme} place du podium.

Enfin, Camille PRIGENT, tout juste cadette 2 réussi l'exploit, elle aussi, de remporter le Bronze et complète un résultat d'équipe moins de 18 ans exceptionnel au Championnat du Monde.

Ces résultats seront confirmés au Championnat d'Europe mois de 18 ans à Bourg Saint Maurice par 3 nouveaux podiums dont un nouveau titre pour Cédric JOLY en C1H. Bastien DAMIENS termine 2^{ème} en K1H et l'équipage Thomas SCHMITT / Yann RIVALLANT 3^{ème} en C2H.

Les Equipes de France de Course en Ligne

Collectif senior

L'objectif principal de la saison était le Championnat du Monde à Duisburg en Allemagne cette année post olympique et la délégation française revient avec un bilan mitigé. Certes, les deux médailles de bronze en K1 500m (Arnaud Hybois) et en K2 500m (Sébastien Jouve/Maxime Beaumont) démontrent la capacité des sportifs à briller au niveau international, mais il s'agit de distances non olympiques.

La 4^{ème} place du K2 200m (Sébastien JOUVE/Maxime BEAUMONT), frustrante dans une discipline de plus en plus dense, souligne également la qualité du travail accompli, tout comme la progression du collectif dame avec deux bateaux en finale en K1 500m (Sarah GUYOT - 7^{ème}) et en K4 500m (Joanne MAYER, Léa JAMELOT, Sarah TROEL, Gabrielle TULEU - 8^{ème}) et un groupe qui arrivera à maturité durant l'olympiade.

Sur l'ensemble de la saison internationale, les sportifs ont été présents sur les podiums lors des Championnats d'Europe en C1 1000m (médaille d'argent pour Mathieu Goubel) et en K2 200m (médaille de bronze pour Sébastien JOUVE et Maxime BEAUMONT) et sur les coupes du monde avec 6 podiums et en particulier une médaille d'or à Poznan (POL) pour le K4 1000m qui n'aura pas réussi à exprimer son potentiel lors du Championnat du Monde.

Collectif moins de 23 ans

L'Equipe de France revient du Championnat du Monde de Welland au Canada avec un titre de championne du monde pour Sarah Guyot en K1 500m. Cette performance pleine d'espoir est à souligner mais elle ne doit pas occulter les difficultés que nous traversons dans cette catégorie malgré la place de finaliste du K4 H 1000m.

Collectif junior et moins de 17 ans

Belle performance pour le C2D 500m (Manon FOLLET, Julie CAILLERETZ) qui ramène le bronze du Championnat du Monde après l'argent du Championnat d'Europe. A noter également les bonnes prestations du collectif moins de 17 ans avec 11 médailles lors des Olympic Hopes à Racice (SVK) en septembre dernier, qui laissent entrevoir des potentiels intéressants pour l'avenir.

Collectif marathon

La France revient du Championnat du Monde au Danemark avec deux médailles, le bronze pour Cyrille Carré en K1 et le l'argent en C1 moins de 23 ans pour Pierrick Martin. A noter également la 3^{ème} place du K2D lors des World Games à Cali (COL).

Les Equipes de France Paracanoë

La saison 2013 aura été marquée, le 10 avril, par la signature d'une convention entre la Fédération Française Handisport et la Fédération Française de Canoë-kayak, sous l'égide du Ministère des Sports. Cette convention confie à la FFCK la responsabilité de la mise en place du Haut niveau Paracanoë et de l'animation sportive nationale.

Les deux fédérations collaborent dans ce nouveau cadre réglementaire pour apporter chacune leur savoir-faire au service des sportifs engagés dans un projet de haut niveau et pour développer la pratique.

Les bases d'un PES Paracanoë ont ainsi pu être posées par la FFCK. L'encadrement de l'Equipe de France Paracanoë se stabilise également autour de 4 personnes : François MAUCOURANT, entraîneur référent, Anne-Solène VEY : kinesiithérapeute et classifcatrice internationale, Julien HATTON : ergothérapeute et soutien en compétition, sous la coordination générale de Jean-Christophe GONNEAUD.

Les deux échéances majeures de l'année ont permis de confirmer le bon positionnement de nos athlètes dans un contexte international de plus en plus relevé et en très rapide évolution. Cindy MOREAU (K1 LTA - CN Bouchemaine) réussit son entrée internationale en terminant 3^{ème} du Championnat d'Europe et du Championnat du Monde. Ronan BERNARD (V1TA - CN Pleyben) réalise une très belle 3^{ème} place aux Championnats d'Europe mais échoue au pied du podium aux Mondiaux malgré d'excellentes performances en phase de qualification.

Martin FARINEAUX (CC Lille) ayant subi une opération chirurgicale importante durant l'hiver n'était pas en mesure de défendre réellement ses chances. Il doit retrouver le chemin des podiums le plus rapidement possible.

La structuration du PES 3, en lien étroit avec les clubs des athlètes s'est mise en place dès la reprise hivernale et doit permettre à nos athlètes de construire leur projet pour performer à Rio.

Au plan de l'animation nationale, un important travail a été réalisé par la Commission Nationale Course en ligne afin d'intégrer les compétitions dans le programme des Championnats de France et dans le classement des clubs. Ce travail débouchera sur la mise en place du premier Championnat de France officiel Paracanoë en 2014.



Championnat du Monde
Duisburg 2013

Les Equipes de France de Descente

Collectif Senior

Un Championnat d'Europe 2013 exceptionnel pour les Equipes de France. La France remporte à Bovec sur la Soca (Slovénie) un total de 23 médailles sur les 2 épreuves Classique et Sprint soit un record historique avec en prime un grand chelem sur les épreuves de Sprint par équipe et un double triplé, féminin en kayak dame et masculin en canoë biplace.

Les leaders de l'Equipe de France comme Yann CLAUDEPIERRE (Colmar), Guillaume ALZINGRE (Cesson-Sévigné), Rémi PETE (Nantes) ou encore Sixtine MALATERRE (Marseille) et les céistes dames, Julie PAOLETTI (Joinville le Pont) et Marjolène HECQUET (Port St Foy), confirment leur suprématie Européenne. Les plus jeunes à l'image de Charlène LE CORVAISIER (Guerlédan) et Manon HOSTENS (Périgueux) remportent leur premières médailles chez les seniors.

Un Championnat du Monde à Solkan (Slovénie) très disputé, les Equipes de France conservent leur rang de meilleure nation au classement général FIC.

- ◆ Un titre individuel : Marjolène HECQUET en C1 dame,
- ◆ L'Argent pour Guillaume ALZINGRE en C1H et le Bronze pour Sixtine MALATERRE en K1Dame,
- ◆ Trois titres dans les épreuves par équipe : K1 Dame, C1 Homme et C2 Hommes et l'Argent en K1H,
- ◆ Le trophée de la meilleure nation en kayak dame et en canoë (mono et bi).

Sur ce Championnat du Monde :

- ◆ 5 nations se partagent les titres individuels : France, Allemagne, Belgique, Grande Bretagne et Slovénie,
- ◆ 3 victoires sur 5 sont acquises par des athlètes pratiquant(e)s une autre spécialité que la descente, CEL pour kayak homme et dame et Slalom pour le canoë biplace,
- ◆ La France domine les épreuves par équipe en remportant 3 titres sur 4.

Les résultats obtenus sont moins brillants qu'à la Plagne 2012. Même si le profil du parcours, beaucoup moins engagé et technique que l'Isère et moins favorable aux français, explique en partie cette baisse de résultats, nous allons devoir travailler pour retrouver en Italie en 2014 le niveau des performances de 2012.

Certain(e)s athlètes ont profité de cette année pour faire évoluer et pérenniser leur situation professionnelle.



*Championnat d'Europe
Bovec sur la Soca 2013*

Collectif moins de 23 ans

Pas d'épreuve de référence pour cette catégorie d'âge en Descente de rivière, les meilleurs jeunes athlètes participent aux manches de Coupe du monde seniors. Il faut donc noter la grande satisfaction avec la victoire de Paul GRATON (Marseille) au classement général en kayak homme devant le slovène Peter ZNIDARSIC, référence du circuit mondial.

Autres satisfactions, les médailles des féminines Claire-Emilie SIMON (Argentan) et Manon HOSTENS (Périgueux) qui remportent la dernière épreuve classique en Italie, prochain site pour les Mondiaux 2014, une performance prometteuse pour l'avenir. Dans cette catégorie, les céistes n'ont pas démerité avec 3 médailles individuelles remportées par Quentin DAZEUR(Strasbourg) et Louis LAPOINTE (Gérardmer) en C1Homme Sprint et Classique et 2 victoires pour l'équipage GUYONNET/GUYONNET sur les manches italiennes de Sprint et Classique.

L'objectif de ce collectif est d'apprendre à concourir au plus haut niveau de leur catégorie d'âge et à se mettre dans les conditions de pouvoir remporter des médailles dans la catégorie senior.

Cette année l'épreuve de référence était le Championnat du Monde classique et Sprint à Lofer (AUT). La France termine seconde nation derrière la République Tchèque en remportant :

- ◆ 4 médailles en classique, une en C1 Dame avec le bronze pour Cindy COAT (Vallée du Dropt) et 3 médailles d'or dans les épreuves par équipe,
- ◆ 8 Médailles en Sprint avec un remarquable doublé en C1H Ronan CORDIER (Marseille) et Thomas JANERAT(Annecy) ainsi qu'en C2H pour Axel AILLET /Axel DEL NEGRO (CK L'Islois) et Arthur LEDUC/Léo ZOUGGARI (Torcy), une médaille d'argent en C1 Dame, Cindy COAT, et une très belle performance et la médaille de bronze en K1Homme pour Paul JEAN (Moulins).

Les résultats de Lofer confirment la bonne école de formation française et un leadership affirmé sur les épreuves par équipe avec 5 titres sur 8 possibles. A noter l'intégration de deux nouvelles cadres féminines dans le staff Junior et donc une parité d'encadrement sur cette échéance.

Les Equipes de France de Kayak-Polo

Collectif sénior

L'objectif principal de la saison était les Jeux Mondiaux à Cali (Colombie).

Les hommes se classent 2^{ème} et les dames 3^{ème}.

Ces résultats sont à peine en dessous des derniers Jeux Mondiaux en 2009 à Taïwan, où nous étions classés 1^{er} chez les hommes et 3^{ème} chez les dames, mais ils sont en progrès par rapport aux Mondiaux 2012 à Poznan, où nous étions classés 3^{ème} chez les hommes et 5^{ème} chez les dames.

Aux Championnats d'Europe de Poznan (Pologne), les hommes se classent 5^{ème} et les dames 4^{ème}.

Ces résultats sont encourageants dans la perspective des Mondiaux 2014 qui auront lieu en France, à Thury Harcourt, Normandie.

Compositions des équipes aux Jeux Mondiaux :

- ◆ **HOMMES** : GOHIER Maxime (capitaine) , BARBEY François du club de Condé sur Vire. BELAT Patrice, BRETE-NOUX Thomas, LINET David de Montpellier, BRODOUX Martin d'Agen, LALLIOT Matthieu de Saint Omer.
- ◆ **DAMES** : VASSALLO Jade (capitaine), KONIG Mélanie, LEDORMEUR Melissa, ZANFINI Naïs du club de Montpellier, BRACKEZ Virginie, FRANCOIS Gaelle de Saint Omer, SIBIOUDE Valérie de Château Thebaud.

Collectifs moins de 21 ans

L'objectif principal de la saison était les Championnats d'Europe à Poznan. Les hommes remportent le titre et les dames prennent la seconde place. Ils conservent ainsi leurs classements des Mondiaux 2012.

Compositions des équipes U21 aux Championnats d'Europe :

- ◆ **HOMMES** : RICHER Camille (capitaine) du club de Saint Grégoire, COTTA Baptiste, ESCAFFRE Jeremy de Saint Nazaire, BESSON Franck de Lochrist, DELETRE Mathieu de Strasbourg, GRANDIN Julien de Pont d'Ouilly, REIGNE Alexis de Montpellier.
- ◆ **DAMES** : JANECEK Alice (capitaine), ROUX Julie du club de Montpellier, BUREL Raphaëlle d'Acigné, FRIGOT Eloïse de Pont d'Ouilly, MOAL Claire de Quimper Cornouaille, RINGENBACH Cécile de Nantes, WEESTEEL Audrey de Saint-Omer.

A noter que François MARTINEZ a pris la direction de l'Equipe de France de Kayak-Polo à partir de cette année, suite au changement de mission de Laurent BROSSAT.

L'Equipe de France de Kayak-Polo donne rendez-vous à tous les clubs à THURY HARCOURT (Normandie) pour les Championnats du monde 2014.

Les Equipes de France de Freestyle

L'Equipe de Freestyle revient des Championnats du monde avec une médaille d'argent dans l'épreuve kayak homme junior grâce à Thomas RICHARD pour sa première année de junior. Ceci permet à la France de se classer au 4^{ème} rang des nations d'un Championnat largement dominé par les USA qui remportent 6 médailles d'or. Pour les années à venir, l'Equipe de France de Freestyle doit pouvoir s'établir durablement parmi les 3 nations leader au niveau mondial.

Les Equipes de France d'Ocean Racing

Cette année les pagayeurs français ont participé au 1^{er} Championnat du Monde ICF d'Ocean Racing au Portugal. Angie MOUDEN, déjà classée dans le top 5 mondial en 2012, a obtenu une médaille d'argent dans l'épreuve kayak dame moins de 23 ans. Une médaille qui permet à la France de prendre la 4^{ème} place au classement des nations d'un Championnat écrasé par l'Afrique du Sud qui remporte 5 médailles d'or sur 6 possibles.

Les grands événements sportifs internationaux organisés en France

Cette année la FFCK a été mobilisée autour du Championnat d'Europe Slalom junior et moins de 23 ans à Bourg-Saint-Maurice. Ce fut un bel événement sportif qui a permis à près de 350 athlètes provenant de 25 nations d'avoir une expérience internationale sur ce bassin naturel mythique.

La réussite de cet événement est due à l'investissement de nombreux bénévoles, juges internationaux mais aussi grâce au concours de l'équipe de cadre technique sportif de notre fédération qui s'est une nouvelle fois mobilisée pour apporter son expertise, appréciée par nos comités d'organisation.

Championnat du Monde Slalom et Descente à Pau en 2017

Le 16 mars dernier, la Fédération Internationale de Canoë nous a attribué les Championnats du Monde 2017 de Slalom et Descente sur le site de Pau. Notre candidature était en concurrence avec celle de la Fédération Polonaise qui présentait le projet de la ville de Cracovie.

Le comité de candidature était emmené par Tony ESTANGUET, nouvellement membre du Comité International Olympique, Martine Lignièrès-Cassou, Présidente de la Communauté d'Agglomération Pau-Pyrénées et Vincent Hohler notre Président. La singularité de notre projet portait sur l'organisation d'un double Championnat du Monde Slalom et Descente Sprint sur un site unique.

Au lendemain de cette attribution, l'ensemble des acteurs se sont mis en ordre marche pour permettre la création du comité d'organisation en décembre dernier avec à la tête de son Directoire Tony ESTANGUET. L'année 2014 sera consacrée à la définition du plan d'action avec la volonté de faire de cette compétition une grande fête nationale du canoë-kayak en 2017.

Le calendrier des compétitions internationales de référence en France

En novembre dernier, la Fédération Internationale de Canoë a annoncé l'attribution de Coupes du Monde à la France :

- ◆ Finale de la Coupe du Monde Slalom 2015 à Pau,
- ◆ Coupe du Monde Freestyle 2014 à Millau.

Ces décisions viennent enrichir le programme des compétitions déjà attribuées à la FFCK :

- ◆ 2014 :
 - Championnat d'Europe de Course en Ligne Juniors et moins de 23 ans à MANTES-EN-YVELINES,
 - Championnat du Monde de Kayak-Polo à THURY-HARCOURT.
- ◆ 2017 :
 - Championnat du Monde senior Slalom et Descente.

Ces compétitions s'inscrivent dans la stratégie d'accueil des compétitions internationales en France validée par le Conseil Fédéral de septembre dernier.

Relations internationales

En cette saison post Olympique, nos actions dans ce domaine ont connu une relative inflexion. Les effets conjugués de la fin du cycle olympique, synonyme de baisse de régime des dispositifs d'aide à la préparation des J.O. portés par la FIC et la refonte des politiques d'échanges internationaux au sein du Ministère chargé des Sports, nous ont amené à alléger notre programme d'actions.

Pour les disciplines d'eau vive, l'organisation de camps d'entraînement, pour des fédérations en développement et plus précisément pour leurs jeunes athlètes reste notre forme d'intervention privilégiée.

En Slalom, Pierrick Gosselin, entraîneur français et coordonnateur du développement du Slalom à la FIC a proposé des actions de détection et d'entraînement à l'occasion de compétitions, en s'appuyant sur un réseau d'entraîneurs français. Ils sont allés en mission en 2013, aux Kenya, Togo, Tunisie, Thaïlande, Taiwan, Argentine et enfin en Turquie, qui vient de recruter un entraîneur français pour les deux prochaines saisons.

RAPPORT D'ACTIVITE DU DIRECTEUR TECHNIQUE NATIONAL

Ces actions sont sans impact budgétaire pour notre fédération et permettent une reconnaissance de notre savoir-faire et de la formation de nos entraîneurs.

En Course en Ligne, nous avons commencé les actions en direction du Paracanoë, qui doit rapidement se structurer et former des athlètes compétitifs. Dans le cadre des échanges bi gouvernementaux, l'Espagne nous a accueilli pour un stage et nous les recevrons à notre tour en 2014. L'encadrement et les athlètes des deux fédérations ont pu ainsi échanger et confronter leur expérience dans une discipline où nous devons construire une démarche de haut niveau.

Nous avons aussi procédé à un rapprochement avec la Fédération Allemande (DKV) à l'occasion d'une rencontre à Duisbourg entre l'Exécutif des deux fédérations. Cette rencontre a permis une présentation de l'organisation de nos homologues allemands et de nombreux échanges autour des projets de l'olympiade à venir. Cette rencontre, effectuée dans le cadre des échanges bi-gouvernementaux, se prolongera à Paris en 2014.

Nos Relations Internationales en 2014 prendront une dimension particulière avec un programme d'accueil de manifestations internationales ambitieux et varié, dont la vocation est aussi d'assurer notre rayonnement et de porter nos idées.

CONCLUSION

L'année 2013 fut une fois de plus dense et riche en émotions.

Notre fédération a défini son projet pour l'olympiade et s'est mise en ordre de marche avec ses partenaires publics et privés.

Je tiens à remercier tous les bénévoles et professionnels, pour leur engagement et pour tout le travail réalisé cette année encore.

Evidemment beaucoup de choses restent encore à faire pour consolider nos performances sportives mais surtout pour renforcer nos clubs qui supportent toute l'activité de notre fédération. Dans ce contexte de baisse des moyens publics, la professionnalisation de nos clubs en termes de qualité d'accueil, de compétences d'encadrement, de services et de modèle économique reste la réponse la plus sûre sur le long terme pour la pérennité de notre modèle fédéral. Pour cela, les potentialités offertes par nos activités et la passion de nos dirigeants et cadres restent nos meilleurs atouts et doivent nous donner confiance en l'avenir.

Enfin, je souhaite souligner le formidable parcours effectué cette année par notre ambassadeur Tony ESTANGUET. Immédiatement après avoir mis un terme à sa carrière sportive, il prouve, si besoin était, que l'excellence sportive est largement transférable dans la société civile.

Il me reste à remercier tout particulièrement notre Bureau Exécutif et son Président Vincent HOHLER, responsable, engagé et mobilisé sur le terrain.

Une fois encore, notre fédération a su faire preuve de créativité, de dynamisme, de conviction en prolongeant sa route vers la performance. Je fais pleinement confiance à toute l'équipe pour continuer de naviguer sur cette voie jusqu'à Rio.

Philippe GRAILLE
Directeur Technique National

RAPPORT MORAL DU SECRETAIRE GENERAL



Gilbert TROUVE
Secrétaire Général

L'année 2013 a marqué le début de l'olympiade. Les nouveaux dispositifs initiés à la fin de la précédente olympiade, la saisonnalité, eDEN CLUB, commencent à être appréhendés par les clubs. Les différentes études ainsi que les colloques organisés par le siège, les assemblées générales des Comités Régionaux nous permettent de mesurer les conditions de fonctionnement des structures composant notre fédération ainsi que les potentialités de développement.

L'évolution de la société et la conjoncture nous amènent à réfléchir sur l'évolution du fonctionnement des structures associatives tout en conservant «l'esprit club» ainsi que nos valeurs. Accompagner les clubs à mieux répondre aux attentes de leurs adhérents, de leurs partenaires et à remplir une mission d'intérêt général, tel est notre objectif.

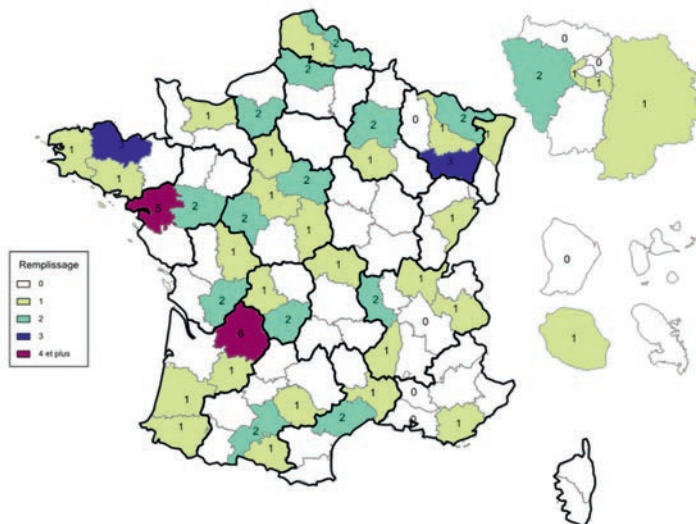
eDEN CLUB

Est un dispositif d'accompagnement des clubs pour l'élaboration de leur projet associatif et de développement. Il est porté par le siège avec l'implication de quelques Comités Régionaux.

Le Crédit Coopératif est partenaire de la FFCK pour la mise en œuvre d'eDEN CLUB.

Fin 2013, 182 clubs se sont engagés dans la démarche de construire leur projet associatif en utilisant eDEN ; 80 d'entre eux ont finalisé leur document.

Projets eDEN clubs réalisés au 31/12/2013



Les structures

Le nombre de structures composant la fédération est stable : 728 clubs étaient affiliés en 2013, (729 en 2011).

Les structures agréées ou conventionnées étaient au nombre de 43 (36 en 2011).

En 2013 Sur la base du nombre de Licences Canoë + :

- ◆ 74 clubs ont plus de 100 licenciés (62 en 2011),
- ◆ 151 clubs ont de 50 à 99 licenciés (148 en 2011),
- ◆ 287 clubs ont de 20 à 49 licenciés (295 en 2011),
- ◆ 216 clubs ont moins de 20 licenciés (282 en 2011).

L'étude présentée lors du colloque des Présidents de Comités Régionaux et concernant la répartition des licenciés montre :

- ◆ que le top 200 des clubs représente 60 % des licenciés,
- ◆ que 67 % des licenciés sont répartis dans 10 CRCK,
- ◆ que les clubs de plus de 50 licenciés canoë+ génèrent de la croissance en nombre de licencié(e)s.

Trop de clubs possèdent encore des locaux inadaptés et vétustes pour prétendre à un développement durable. La mise en œuvre d'une politique de partenariat entre les clubs et leurs collectivités est à rechercher notamment en se dotant d'un projet associatif novateur leur permettant d'être des acteurs de leur territoire.

Les Titres

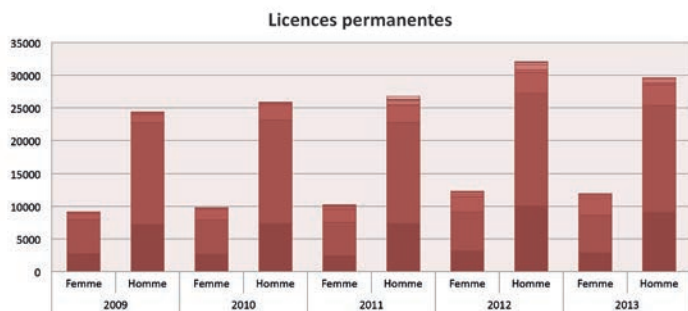
La gamme de titres permet aux clubs d'accueillir une diversité de pratiquants du loisir à la compétition et de développer une diversité de pratiques, de l'éducatif au « fitness » dans les trois milieux eau calme, eau vive et mer.

Les licences permanentes

Totalités des Licences permanentes avec Hommes et Femmes

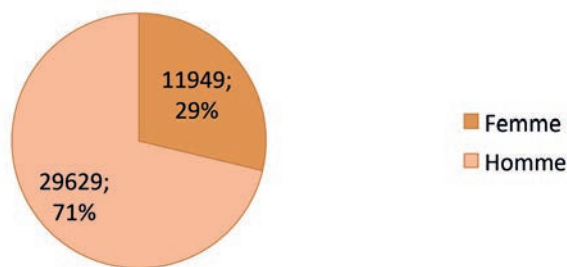
Remarque : La mise en œuvre de la nouvelle saisonnalité en 2012 ne permet pas de faire une comparaison fiable entre 2012 et 2013. En effet les titres 2012 sont comptabilisés sur 16 mois. La comparaison sera donc établie avec 2011 et 2009.

En 2013, le nombre de licences permanentes délivrées par les clubs est de 41 578. En 2011, la fédération comptait 38 949 licenciés (dont 1950 licences printemps), soit une progression de 6,74% en 2 années, et de 24,13% en 5 années.



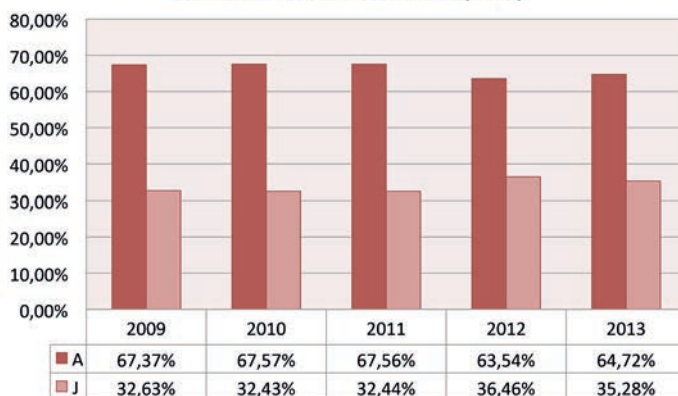
En 2013, l'ensemble des titres permanents délivrés aux féminines représentent 29 % des licenciés. En nombre de licenciées féminines la progression est de 16,5 % au regard de 2011 et de 30 % au regard de 2009.

Répartition des licences homme / femme



Depuis 2009, stabilité du nombre de licences CC+ avec une légère progression du nombre de licences jeunes.

Licences C+ Jeunes et Adultes (en %)

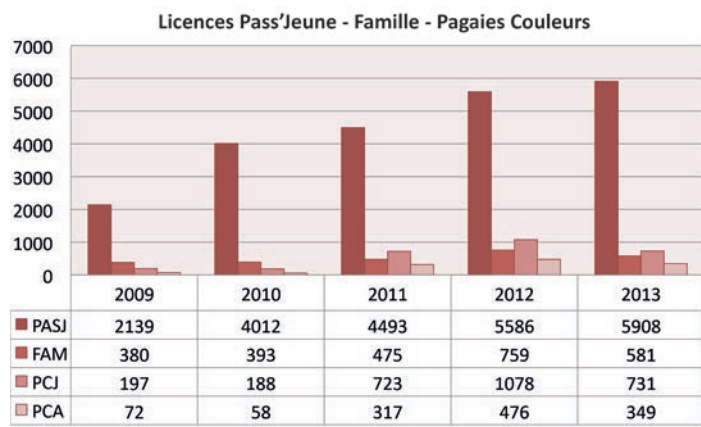


Il est constaté que souvent ce sont les clubs les plus structurés et qui possèdent un projet de développement qui ont le plus utilisé les nouveaux titres.

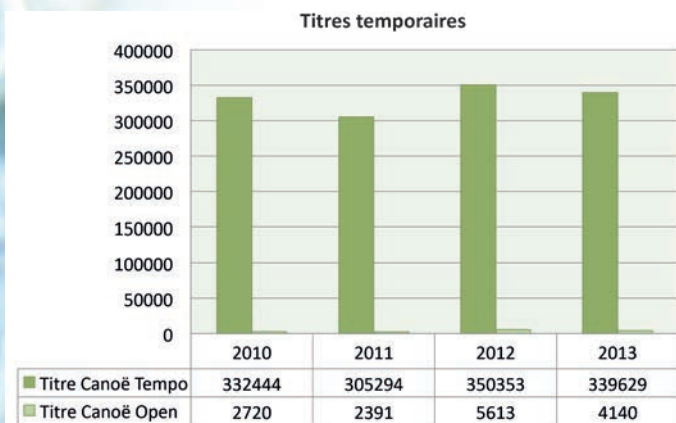
En termes d'objectif il convient de rappeler que le projet fédéral prévoit que chaque club augmente chaque année ses effectifs de 2 licenciés.

La diminution des ressources publiques nécessite la recherche d'une plus grande autonomie financière de nos structures notamment par le renforcement des effectifs des clubs. Pour ce faire, l'amélioration des conditions d'accueil et des locaux, la qualité des animations et de l'enseignement sont des priorités.

L'appropriation de la politique des titres demande encore un effort d'information et de communication. Il est important que les Comités Régionaux relaient et accompagnent la communication du siège.



Les titres temporaires



2014, Développer les outils au service des clubs

En 2012 et 2013 la FFCK a lancé le dispositif eDEN CLUB, le nombre de clubs engagés dans la mise en œuvre d'un projet associatif montre la volonté des structures à vouloir évoluer dans leur fonctionnement.

En 2014 une nouvelle politique de labellisation est mise en œuvre avec l'Ecole Française de Canoë-Kayak (EFCK). Celle-ci complète les moyens mis à disposition des clubs. C'est un label de qualité, il a pour objectif de valoriser leur action auprès des partenaires institutionnels, des pratiquants et du grand public.

Les clubs qui le souhaitent ont jusqu'en 2016 pour remplir les conditions de labellisation. Celles-ci s'appuient notamment sur le projet associatif, les conditions d'accueil, l'encadrement, le fonctionnement de l'école de pagaie.

Les modalités d'attribution du label reposent sur une coopération étroite entre le siège fédéral et les Comités Régionaux.

Conclusion

L'action du siège et des organes déconcentrés, notamment les Comités Régionaux, est de mettre à la disposition des clubs les outils nécessaires favorisant l'accueil de pratiquants, la prise de licences et la fidélisation des licenciés, l'intégration de nouveaux publics ainsi que la qualité de leurs activités.

L'accompagnement de nos structures est déterminant afin qu'ils soient des interlocuteurs incontournables des partenaires institutionnels en devenant des acteurs sportifs, éducatifs, sociaux voir économiques de leur territoire.

Gilbert TROUVE
Secrétaire Général

RAPPORT DU TRESORIER FEDERAL



Georges LE PALLEC
Trésorier Fédéral

L'exercice clos au 31 décembre 2013 se solde par un excédent budgétaire de 115 813,28 euros contre un résultat net comptable de 225 778,82 euros en 2012.

Pour rappel, le résultat de 2012 tout comme celui de 2011 était lié au changement de saisonnalité (affectation de 4/16^{ème} du produit des adhésions relatif à la période septembre 2011 /décembre 2011 sur l'exercice 2011 et saison de 16 mois, du 1^{er} septembre 2011 au 31 décembre 2012, pour l'exercice 2012).

Les faits caractéristiques de l'exercice :

- ◆ Compte tenu de la décision prise en 2011 de substituer l'année civile à l'année scolaire à compter du 1^{er} janvier 2013, il en découle :
 - Que l'exercice 2013 correspond au premier exercice qui se déroule sur 12 mois en année civile, soit du 1^{er} janvier 2013 au 31 décembre 2013.
 - Dans le cadre de cet exercice, l'Assemblée Générale du 6 avril 2013 a confirmé l'offre promotionnelle de rentrée pour les licences CC+ prises en septembre 2013 et valables jusqu'au 31 décembre 2013 aux tarifs de 15,32 € (adultes) et 12,25 € (jeunes).
- ◆ Comme les années précédentes, il faut signaler l'inscription d'une provision pour les JO : pour RIO 2016, elle est de 35 000 €/an de 2013 à 2015.

- ◆ Le budget est descendu à 6 millions d'euros compte tenu de la baisse des subventions publiques et des partenariats.
- ◆ Du fait de la perte du partenariat ADIDAS, la Fédération a budgété sur ses fonds propres les primes à la performance et elle a bénéficié d'une subvention du CNOSF de 50 000 € pour s'équiper chez ERREA (dotation vestimentaire).

Les RESSOURCES de l'association pour cet exercice s'établissent à 6 008 454,66 € contre 6 727 410,81 € au 31 décembre 2012. Elles sont constituées de :

◆ SUBVENTIONS PUBLIQUES

3 243 357 € contre 3 421 172 € en 2012 dont 50 000 € au titre d'un avenant pour la préparation du collectif paralympique qui est venu abonder la dotation initiale de la CO (3 092 860 € → 3 142 861 €).

Le soutien de l'Etat reste essentiel. Les aides publiques représentent 54% de nos produits ; la Convention d'Objectifs stricto sensu (CO) représente à elle seule 52,3 % contre 48,8% en 2012, 48,6% en 2011 et 51% en 2010.

Il faut toutefois noter que les subventions pour les relations internationales, les arbitres internationaux et les événements internationaux, auparavant intégrées dans la CO relèvent en 2013 à la fois du CNDS et du CNOSF.

Pour une demande d'un montant de 104 000 €, la Fédération n'a obtenu que 35 500 euros car elle s'est vu opposée une fin de non recevoir pour les demandes de subventions relatives à des compétitions internationales qui ne concernent pas les Seniors (Championnat d'Europe Junior de Slalom à Bourg Saint Maurice).

◆ RESSOURCES PROPRES

Les ressources internes qui s'élevaient à 2 059 444 € contre 2 110 673 € en 2012. Le différentiel s'explique par le chiffre d'affaires lié aux produits d'adhésion qui est inférieur à celui de l'année 2012 (1 788 784 € en 2012 pour 16 mois). Sur l'année civile 2013 de 12 mois le CA est de 1 733 910 euros.

Des partenariats privés pour 6,8 % (contre 10% en 2012)

La renégociation du partenariat EDF sous une nouvelle forme a abouti aux accords suivants :

- ◆ Versement d'une redevance annuelle (en 2013 et 2014) de 250 000 € pour le siège fédéral qui inclut :
 - Le partenariat des EQF masculines et féminines, de l'EQF paracanoë, de pagaies couleurs et de l'Ecole Française de Canoë Kayak en exclusivité.
 - La visibilité institutionnelle (tout document FFCK)
- ◆ EDF provisionne chaque année en plus de la redevance une somme de 150 000 € répartie comme suit :
 - Une somme annuelle de 80.000 EUROS HORS TAXE (Quatre vingt mille euros € HT) maximum en fonction de l'acceptation par EDF des projets présentés conjointement par les entités locales affiliées à la FFCK et les Unités de la DPIH : organisation de manifestations sportives hors du champ de la présente convention, financement d'initiatives locales pour l'amélioration de la pratique du Canoë-Kayak, de la sécurité, du respect de l'environnement aux abords des aménagements hydroélectriques, et de toute action conjointe des entités locales affiliées aux deux parties. L'ensemble des actions validées par les PARTIES concernées seront formalisés par voie d'avenants ou de contrats.
 - Une somme annuelle de 50.000 EUROS HORS TAXE (Cinquante mille euros € HT) maximum allouée au(x) gagnant(s) de l'Appel à Projets EDF/FFCK lancé par les PARTIES lors de chaque EXERCICE, ouvert aux clubs et Ecoles Françaises de Canoë Kayak.
 - Une somme annuelle de 20.000 EUROS HORS TAXE (Vingt mille euros € HT) maximum, pour les outils de valorisation du partenariat (signalétique, supports de communication, publicité)

Il faut également signaler les autres partenariats : BFCC, MAIF, NELO...que nous remercions.

- Des ventes de produits et services pour 138 891 € (produits Pagaies couleurs, de formation, camions, bateaux...).
- ◆ Enfin, le reste de nos ressources est issu :
 - Des reprises sur provisions pour 61 722 €
 - Des produits financiers à hauteur de 29 962 €.

Le niveau des CHARGES de la Fédération en fin d'exercice est de l'ordre de 5 892 641,38 € contre 6 501 631,99 € en 2012.

Les principaux postes de charges sont les suivants :

- ◆ La masse salariale s'élève à 1 348 603,32 € contre 1 476 532,66 € en 2012 et représente 22,5 % des charges. Cette forte baisse s'explique par le passage de deux emplois privés sur des emplois publics au 30 octobre 2012 (réussite concours professeur de sport).

A cette diminution de l'effectif en 2013 est venu s'ajouter le cas d'un salarié en longue maladie et le changement de statut d'un autre salarié qui est passé d'un emploi privé sur un contrat de préparation olympique rémunéré par l'Etat.

- ◆ Les actions de l'Equipe de France représentent 1 597 147 € contre 1 548 847 € en 2012. Le budget des actions du parcours de l'excellence sportive passe de 565 253 € en 2012 à 591 196 € en 2013. Ces deux secteurs représentent respectivement 27% et 10 % des charges (contre 24% et 9% en 2012). Le budget prévisionnel est respecté.
- ◆ Les relations structures qui génèrent 459 846 € contre 528 741€ en 2012. Les recettes liées aux adhésions ayant été moins importantes en 2013 qu'en 2012, il en résulte un moindre versement de quotes parts. A cela il faut ajouter la suppression des plénières en 2013.
- ◆ Les manifestations représentent 313 809 €, soit 5% des charges. Il s'agit en grande partie du reversement des inscriptions aux compétitions et des dépenses liées à l'arbitrage.
- ◆ Les frais de fonctionnement 5% des charges.
- ◆ La Formation représente une masse budgétaire de 96 050€ contre 143 443 € en 2012, année au cours de laquelle avait été organisé le colloque de l'arbitrage.
- ◆ Enfin, le poste matériel représente 355 845 €, soit 6%. Dans le cadre de la première tranche des travaux du siège, il faut souligner que l'impact financier en 2013 a concerné l'archivage et les études pour la toiture.

Le RESULTAT de l'exercice budgétaire 2013 fait ressortir un excédent de 115 813,28 €.

Ce résultat s'explique par :

- ◆ Au niveau des charges
 - Une masse salariale inférieure au prévisionnel compte-tenu du passage d'un salarié sur un contrat de préparation olympique, financé par l'Etat, et d'un salarié en longue maladie.
- ◆ Au niveau des produits
 - La reprise de provisions pour des clients douteux ; les dettes ayant été honorées.
 - Des produits financiers supérieurs au prévisionnel.

Il s'agit d'évènements conjoncturels : gestion rigoureuse, resserrement de la masse salariale. Il sera proposé à l'Assemblée Générale d'affecter ce résultat en report à nouveau. Le report à nouveau, après affectation du résultat s'élèvera à 1 383 411 euros.

La situation financière de la Fédération est saine. Elle permet d'honorer nos différents engagements et de dégager une certaine autonomie financière. Toutefois nous devons être vigilants car l'avenir reste incertain dans un environnement économique dégradé.

En 2014, nous savons d'ores et déjà que les financements publics seront moindres : baisse prévisionnelle de 2,5 % sur la convention d'objectifs. Il est nécessaire que la Fédération soit attentive à la préservation et au développement de ses ressources propres sans oublier les partenariats privés.

Je terminerai ce bilan en remerciant tous nos partenaires, publics et privés, qui contribuent au développement fédéral et à la mise en œuvre de notre projet.

Georges LE PALLEC
Trésorier



Vincent BLANCHET
Président du Conseil Fédéral

Le Conseil Fédéral (CF) s'est réuni à cinq occasions lors de l'année 2013 en janvier, mars, juin, septembre, décembre.

Comme à l'accoutumée, à chaque Conseil Fédéral, un tiers du temps est consacré à l'information sur les sujets d'actualité. C'est l'occasion de favoriser des échanges riches et fructueux, entre l'exécutif et les membres du Conseil Fédéral permettant un suivi des orientations de la politique fédérale,

et d'être aussi un organe de réflexion et une force de proposition, rôle essentiel du Conseil Fédéral.

Lors de ces réunions statutaires, les membres du Conseil Fédéral ainsi que les invités, présidents des commissions non élus, ont fait preuve pour une grande majorité d'une présence régulière. Les ordres du jour, toujours denses, ont été respectés et toutes les questions posées ont permis d'échanger, de prendre des décisions ou de proposer des orientations pour l'exécutif.

Au-delà des informations du Président, des membres du BEX et du Directeur Technique National sur le suivi de la politique fédérale, les discussions et les décisions votées ont concerné, parmi les grands thèmes de la vie fédérale :

- ◆ Le suivi et l'adoption des grandes masses budgétaires.
- ◆ L'évolution des stratégies d'accueils des manifestations internationales organisées en France et leur calendrier.
- ◆ Les règlements sportifs :
Le sujet de l'année au Conseil Fédéral a été la réécriture des règlements sportifs. Plus d'une année de débats et d'échanges leur ont été consacrés. Ces sujets, préparés au mieux par la commission sportive, mettent en évidence des questions méritant un approfondissement et une plus grande concertation entre les commissions d'activité et les commissions transversales (médicale et formation).

Nous pouvons noter avec une grande satisfaction, l'implication des conseillers fédéraux pour la relecture des règlements. Ceux-ci proposent une analyse critique et constructive auprès des responsables de commission et sont rapporteurs auprès du Conseil Fédéral. La présentation des règlements par les présidents de commission ou leur représentant, en expliquant les principales évolutions lors du Conseil Fédéral, a permis aux conseillers fédéraux de voter les règlements en toute connaissance de cause.

Annexe financière du règlement intérieur (annexe 4)
Une annexe entièrement revisitée qui se présente comme un dispositif d'aide à la gestion, de suivi et de contrôle destiné à contribuer à un fonctionnement rationnel du service comptable et financier de la fédération.

- ◆ Le Label Ecole Française de Canoë Kayak
Le label EFCK qui faisait partie des objectifs prioritaires pour 2013 dans le cadre des services aux clubs, est finalisé depuis décembre.

Il doit permettre de participer, accompagné d'une identité visuelle rénovée, moderne et adaptée, à la mise en exergue d'un réseau de clubs structurés, bien équipés et reconnus sur leur territoire. Il permettra à l'ensemble du système fédéral d'être tiré vers le haut et aux structures candidates à la labellisation de s'engager dans une démarche de qualité et de progrès.

◆ CQP

Le CQP, après de nombreuses années de réflexions et de travail, a vu le jour en août 2013. Il permettra au moniteur de CK de leur redonner la capacité d'être rémunéré pour l'encadrement dans une limite de 360 heures annuelles. Il complète les trois guides de formations fédérales : AMFPC, MFPC et le guide à l'attention des présidents de CREF.

Fonctionnement du Conseil Fédéral

Les centres de préoccupations de notre fédération sont multiples et variés, demandant un travail conséquent de mise en œuvre et de suivi par tous nos dirigeants et nos cadres techniques. Les membres du Conseil Fédéral doivent avoir une vision large des problèmes fédéraux avec un état d'esprit de vigilance et d'attention sur le fonctionnement de la fédération et de ses instances.

C'est dans ce cadre, que des difficultés de fonctionnement sont apparues entre d'une part l'Exécutif et la Direction Technique Nationale, et d'autre part un président de commission. Ce point fut mis à l'ordre du jour d'un Conseil Fédéral afin de permettre de débattre de ce sujet jugé important pour la gouvernance de notre fédération.

Pour le bon fonctionnement de la fédération, le Conseil Fédéral demande que les prérogatives et les responsabilités de chacune des instances, soient bien respectées en fonction de leur légitimité technique ou institutionnelle.

Conclusion

Les réunions du Conseil Fédéral ont donc permis de riches échanges à partir des informations données par le Bureau Exécutif et des points de vues exprimés par les membres du conseil. Toutes les discussions et décisions se sont déroulées dans le respect des personnes et des procédures prévues, dans une ambiance conviviale de travail qui a permis au Conseil Fédéral de remplir son rôle.

Cette assemblée générale de la fédération est l'occasion de remercier les membres du Conseil Fédéral, les membres invités et tout le personnel du siège pour leur participation active et constructive.

Vincent BLANCHET
Président du Conseil Fédéral





Daniel KOECHLIN
Vice-Président

2013 : année mémorable pour un Vice-Président nouvellement élu par le Conseil Fédéral au Bureau Exécutif.

Que Vincent HOHLER soit remercié ici de m'avoir évité de prendre une retraite oisive.

Intégrer une équipe aux commandes depuis plusieurs mandats n'est pas chose aisée : même si le milieu du Canoë-Kayak m'est connu depuis mon enfance (et que suis membre du

Conseil Fédéral depuis des dizaines d'années) l'ampleur des tâches demandées m'a surpris : il faut être régulièrement au siège fédéral pour se rendre compte de la quantité de travail effectuée dans cette « ruche » par tout le personnel de la FFCK, les cadres techniques et aussi les bénévoles que vous avez élus .

Cette année fut donc pour moi essentiellement une année d'écoute et d'observations sur le terrain de mes nouveaux champs d'actions que sont :

- ◆ des activités transversales comme la sécurité, la pratique du « loisir » CK
- ◆ certaines disciplines sportives comme le Dragonboat, le Waveski, l'Ocean racing, le VAA Vitesse et paradoxalement le handikayak.

Aussi dans ces domaines mes interventions se sont souvent limitées à un travail d'accompagnement, à l'amélioration de mes connaissances auprès des pratiquants, à l'établissement d'un diagnostic personnel avant de donner suite l'année prochaine aux réflexions et décisions prises.

Pour ce qui est de mon domaine de compétence classique, c'est dans le domaine du « Sport Santé » que la situation a le plus évoluée avec la création d'un « Comité Sport Santé » opérationnel (sous la coordination du Dr Gilbert PERES) .

Celui ci se met en place dans le contexte actuel bien connu du développement de l'activité physique et sportive pour toutes et tous y compris pour des malades.

Notre spécificité est d'ailleurs dès maintenant représentée par la pratique du « Dragon Ladies » (pour des patientes touchées par le cancer du sein) sous l'impulsion de Jean-Jacques VIGNASSE Président de la Commission fédérale Nationale de DragonBoat.

Nous avons également réalisé un travail conséquent sur l'actualisation des règlements sportifs généraux et particuliers pour toutes nos disciplines sportives avec l'aide de Patrick BERARD et de tous les présidents de commission.

Enfin une remise à niveau (sous l'impulsion du nouveau Président de la Commission de Lutte contre le Dopage René REQUENA), des membres de la commission de première instance et d'appel (heureusement en sommeil opérationnel depuis des années) a été effectuée cette année

2014 sera donc pour moi le véritable lancement de la politique fédérale de développement du Canoë et du Kayak de loisirs : ceci est tout simplement vital pour la FFCK .

Daniel KOECHLIN
Vice-Président



Patrick BERARD
Vice-Président

Regroupement de tous les présidents des Commissions Nationales d'Activité, du Président de la Commission Nationale des juges et arbitres, du Président de la Commission Jeune, des deux Directeurs Sportifs Adjoints et de deux représentants des Comités Régionaux, la commission sportive a pour mission première la mise en œuvre de la politique sportive du projet fédéral.

En ce début d'olympiade, avec plus de la moitié des Présidents de Commission d'Activités renouvelée, il était nécessaire d'ajuster et faire évoluer le fonctionnement de cette commission afin de privilégier la réflexion pour une meilleure mise en œuvre de l'ensemble du projet fédéral.

L'année 2013 a donc permis d'établir des règles simples de fonctionnement, de mettre en place des outils pour alléger les tâches « régaliennes », de tracer et suivre l'ensemble des décisions, de s'appuyer sur une nouvelle organisation des services du siège avec la création d'un service sport, de compter sur l'appui d'un CTS référent pour chaque Commission Nationale d'activité et de traiter les dossiers en cours mais aussi d'identifier les chantiers potentiels pour toute la durée de l'olympiade.

Règles simples de fonctionnement

- ◆ Pour optimiser les déplacements de tous les membres, la commission sportive est placée la veille ou le lendemain de chaque Conseil Fédéral. En effet, Les présidents des CNA sont invités nominativement à assister aux Conseil Fédéraux.
- ◆ Lors de chaque réunion, un tour de table a lieu pour partager les problématiques, un relevé de décision est établi pour suivre l'état d'avancement des dossiers en cours ainsi qu'un point sur le suivi d'engagement du budget.

Des outils pour alléger les tâches « régaliennes »

- ◆ Un outil de partage de document en ligne est coordonné par le service sport pour l'ensemble des commissions.
- ◆ Une adresse @ffck.org pour chaque président et une autre adresse générique pour la CNA avec une redirection vers tous les membres du bureau.
- ◆ Chaque CNA non-olympique a été dotée d'un ordinateur permettant une gestion courante de l'activité d'une commission.

Création d'un service sport

- ◆ Deux chargées de missions se partagent les disciplines. Un appui logistique incontournable pour le bon fonctionnement des commissions.

RAPPORT MORAL DU VICE-PRESIDENT

CTS référent

- ◆ Véritable lien avec la direction technique, et désigné par le Directeur Technique National en accord avec le BEx, le CTS référent a une mission de coordination des actions sur le haut-niveau mais est aussi en appui sur les dossiers nécessitant une expertise.

Liste des CTS référents :

Course en Ligne / Marathon : Olivier BOIVIN

Slalom : Thibaud DELAUNAY

Descente : Cyril LEBLOND

Kayak-Polo : Maxime GOHIER

Freestyle : Emmanuel BRUGVIN

Dragonboat : Patrick MASSON

Oceanracing Va'a Vitesse : Olivier TANTON

Waveski : Antoine DUCOURET

Dossiers clos ou en cours

- ◆ Suppression du format actuel des plénières remplacées par une réunion des clubs sur les Championnats de France (suite aux difficultés financières dues en outre à la baisse de la convention d'objectif et au retrait de l'équipementier Adidas).
- ◆ Refonte du système d'information (gestion du calendrier, gestion des formations, gestion des lâchers d'eau).
- ◆ Inscription et paiement en ligne des frais d'inscriptions aux compétitions.
- ◆ Développement d'un système de centralisation des résultats et de gestion des classements nationaux pour l'ensemble des activités de la FFCK sur le site Internet de notre fédération.

- ◆ Finalisation des règles particulières pour validation en Conseil Fédéral et rédactions des annexes aux règlements pour validation par le Bureau Exécutif dans chaque discipline.
- ◆ Proposition des motions pour le prochain congrès de la FIC à déposer pour le 1^{er} janvier 2014.

Les chantiers potentiels

- ◆ Le guide de l'organisateur.
- ◆ L'harmonisation des droits d'inscriptions aux compétitions.
- ◆ La périodicité de révisions des règles générales et particulières de nos règlements sportifs.
- ◆ Les formats et les distances olympiques lors des Championnats de France et de l'animation nationale.
- ◆ La limitation des dérogations dans le cadre du respect des règlements.

Une année 2013 constructive, sereine avec des présidents motivés et une disponibilité sans faille de l'ensemble du personnel du siège fédéral.

Merci à toutes et à tous pour votre forte implication et continuons tous ensemble à faire progresser nos différentes disciplines.

Patrick BERARD
Vice-Président

RAPPORT D'ACTIVITE DE LA COMMISSION NATIONALE COURSE EN LIGNE, MARATHON



Olivier BAYLE

Cette première année du mandat et de l'olympiade a été l'occasion pour une équipe renouvelée de prendre ses « marques » tout en profitant des premiers mois de la saison pour une réflexion sur l'animation nationale avec un questionnaire posé aux Clubs et Régions et l'état des lieux sur notre discipline.

Considérant qu'il ne sert à rien de faire « contre les acteurs » de la discipline, la première démarche a été de créer un fonctionnement, une équipe issue des quatre coins du territoire afin de mettre en place une « gouvernance » de la commission au plus proche des clubs, des sportifs et que la commission soit la déclinaison nationale des commissions régionales à qui la parole est donnée ; ainsi a été mis en place le « G16 » autour du Bureau statutaire de 7 personnes.

Ensuite l'heure était au questionnement sur l'état des lieux de la discipline vu par les structures du « terrain » : le sondage et la participation des Clubs et Commissions Régionales (voir site de la Commission) ont permis de tirer un certain nombre d'enseignements et d'orientation mais aussi de confirmer l'existant.

A partir de ce sondage une « Feuille de Route 2014 » reprenant les orientations majeures a été écrite et donnée aux présidents des commissions régionales à Poses. Parce que l'annulation des Plénières nous engage à rester sur les consultations régionales, c'est donc suite aux réunions des commissions en Région poursuivies par les débats et vote lors des réunions des quatre Interrégions que seront validés les lignes de la saison 2014 sur toutes les thématiques posées et permettront ainsi l'écriture des annexes.

Cette saison a été aussi l'occasion de revisiter les règlements particuliers ; vaste travail réalisé par de nombreuses personnes et leur validation fin septembre par le Conseil Fédéral laisse deux ans de réflexion pour leur ré-écriture en 2015 ; il est clair que la volonté de concerter très largement prend du temps mais engage aussi chacun(e) ensuite dans leur application dans la vie nationale.

Sur l'ensemble de ces paramètres (mise en place de la commission, procédures de fonctionnement, accompagnement sur la partie réglementaire, suivi budgétaire, refonte du site internet, ect...) je tiens ici à remercier le service de l'Animation Sportive du siège pour leur disponibilité et professionnalisme favorisant ainsi le bon fonctionnement de la commission ; la suite a été aussi sur les mises en place du calendrier ; ainsi revenir à une désignation à N-2 pour les épreuves nationales majeures est obligatoire afin que chaque organisateur se sentent soutenus.

Les démarches menées en 2013 ont permis de jalonner les futures sites d'accueil et même si des confirmations restent à arriver l'on ne devrait pas se retrouver comme en 2013 pour 2014. Dans ce registre il reste à finaliser la convention et le guide de l'organisateur.

2013 a révélé un certain nombre de dysfonctionnement dans nos organisations ; parfois et souvent de petits problèmes qui engendrent de plus gros et qui peuvent jouer sur la crédibilité de nos organisations : de notre capacité partagée à en retenir les leçons et de les solutionner dépendra 2014 : je tiens ici à remercier très chaleureusement l'ensemble des organisateurs, des membres du corps arbitral, des gestionnaires de course, des délégués des inter régions et des présidents de commissions régionales pour leur intervention et dévouement tout au long de cette saison sportive.

La suite à donner dépendra aussi de la valeur de nos formations ; de juges, de gestionnaires de course, d'entraîneurs (et notamment de canoë !) et il nous faudra être vigilant à accompagner les candidats à ces formations afin de compléter nos organigrammes et des sensibilisations doivent être imaginées dans les régions sur ces sujets.

Les saisons futures pour nos sportifs et nos clubs se préparent maintenant et nous souhaitons avec Olivier BOIVIN, CTN référent, mettre en place des outils concrets sur les besoins des clubs ; tant sur les formations que sur la partie matérielle ; 2014 sera l'occasion d'avancer sur ces sujets et de les communiquer.

Du handikayak il y a quelques années au paracanoë aujourd'hui : 2014 sonnera l'heure des 1^{er} Championnat de France Paracanoë (et Parava'a) : pour de multiples raisons la commission doit être à la hauteur de ce qui est attendu ; nous devons, comme pour les « valides » offrir la meilleure prestation d'organisation et d'animation possible ; je sais les budgets des organisateurs en baisse mais c'est en anticipant, en échangeant, parfois en mutualisant que l'on peut répondre à des demandes spécifiques et ainsi trouver des réponses à toutes questions.

Sur le handicap comme sur d'autres paramètres notre vision doit évoluer ; on doit considérer comme une chance de pouvoir proposer cette activité dans notre discipline plutôt qu'une contrainte et je compte sur l'ensemble des responsables de la commission pour que ce soit le cas. L'arrivée dans ce « G16 » élargi de Vianney HAUTOBOIS comme référent Paracanoë va dans ce sens et le travail en commun avec Jean-Christophe GONNEAUD basé sur l'échange est un gage de réussite dans ce projet.

Sur cette thématique comme sur l'ensemble du champ de compétence de la commission je souhaite aller en région rencontrer celles et ceux qui font la vie de la Course en Ligne et du marathon et ma venue à Périgueux dans l'IR Sud participait à cela ; idem pour les présences de Daniel BONIN et moi-même lors des réunions IR à Angers ou Brive ; l'objectif est de poursuivre en 2014 ces rencontres sur le terrain.

J'ai pris un grand et réel plaisir en cette première année de présidence ; le travail avec un Bureau (Daniel BONIN, Edwige BAKKAUSS, Denis CLET, Vincent FLEURIOT, Dany SOERENSEN et le chargé de communication à qui l'on doit l'InfoLine, Alain URBAN) et un G16 « forts de ces différences » a été soutenu et agréable ; l'échange avec de nombreux acteurs de la discipline m'a convaincu (mais je l'étais déjà) des valeurs que portent les dirigeants des clubs et la qualité de nos sportifs et je reste persuadé que la France peut devenir une nation majeure en Course en Ligne et ce de manière pérenne ; maintenant la question est de savoir comment se mettre en « ordre de marche » sur cet objectif (qui date de l'olympiade passée), et s'il s'agit d'un projet partagé ou non, parce que demain ne sera pas comme les années passées et des évolutions notables sont à amener ; c'est mon souhait comme celui de candidater et d'accueillir des événements majeurs en France après MANTES 2014.

Olivier BAYLE

Président de la Commission Nationale Course en Ligne, Marathon



*Championnat du Monde
Duisburg 2013*

RAPPORT D'ACTIVITE DE LA COMMISSION NATIONALE SLALOM



Xavier JOURDAIN

Pour cette première année de fonctionnement, la nouvelle Commission Nationale Slalom (CNAS) a tenté de répondre aux exigences des différents partenaires et acteurs de l'activité.

En premier lieu, il a fallu sur cette année 2013 :

- ◆ faire vivre l'animation 2012/2013 malgré les difficultés à trouver des organisateurs,
- ◆ subir des entrées de courses dans le classement national avec des points calculés sincohérents,
- ◆ trouver des solutions pour le futur...

Pour y parvenir la CNAS a été renforcée par un recrutement adapté.

L'équipe est composée :

- d'un responsable animation et règlement : Jean ZOUNGRANA.
- d'un responsable communication : Martine REBOURS.
- d'un responsable informatique, site CNAS et listes de sélection : Nicolas ABBAL.
- d'un responsable courses et classement national : Renaud MARY.
- d'un responsable jugement et formations : Françoise SEILER.
- d'un cadre technique référent : Thibaud DELAUNAY.
- d'un responsable calendrier et dérogations : Xavier JOURDAIN.

Le site Slalom est le principal vecteur de l'information et les contacts possibles avec la CNAS sont :

- ◆ cna-Slalom@ffck.org
- ◆ xjourdain@ffck.org

A travers une proposition simplifiée de l'animation nationale, et malgré le peu de temps disponible, tous les chantiers mis en place pour 2013 sont en cours d'achèvement avec en dernier lieu, le vote des annexes 2014. Cette équipe composée de personnes disponibles, motivées et toujours bénévoles ne l'oublions pas, a travaillé d'arrache pieds en cohésion avec le monde du Slalom, (athlètes de tous niveaux, entraîneurs nationaux, cadres, juges, organisateurs, cadres techniques ...), les structures fédérales dont elle fait partie, les régions, et ce, pour ne pas retomber dans les travers des années précédentes.

Les objectifs clairement affichés auprès de la direction technique nationale sur l'olympiade sont :

De redonner de la souplesse au calendrier :

Nous avons donc :

- ◆ Redonné de la place aux régions.
- ◆ Rendu de la confiance aux acteurs « Slalom » avec moins de courses mais plus de qualités.
- ◆ Permis de retrouver des organisateurs avec la simplification des formats de courses, (qualifications/finale), à noter que toutes les dates de courses 2014 pourvues.
- ◆ Donné du temps aux athlètes pour aller vers de la qualité de performance plutôt que de la quantité, avec une possibilité de naviguer sur les bassins le samedi des week-ends de course.

De redonner une légitimité au classement national numérique, ô combien décrié, avec les évolutions de ces dernières années.

Nous avons donc :

- ◆ Rééquilibré le niveau de points à ce qu'il était avant tous les changements de ces dernières années.
- ◆ Mis en place un nouveau système de calcul des points sur les courses.
- ◆ Développé avec Agil, un nouveau logiciel qui devrait arriver courant février.

De redynamiser l'activité en retrouvant le nombre de compétiteurs perdus au cours des années précédentes avec une augmentation des féminines.

Nous avons donc :

- ◆ Simplifié l'animation en fonction des problèmes d'exams pour les juniors (Baccalauréat) .
- ◆ Augmenté les quotas de sélection pour les juniors, plus en rapport avec les quotas cadets.
- ◆ Proposé une course vers les jeunes, (cadets et juniors), la coupe d'automne.
- ◆ Proposé des quotas plus importants pour les petites catégories, (C2D, C2M, C1D...)
- ◆ Réadapté les coefficients intercatégories pour ces mêmes épreuves.

Toutes ces actions seront appliquées sur les courses de 2014, avec deux points importants et maîtres mots de cette nouvelle animation : « Plaisir et performance »

L'international : Cette année le travail de la direction technique nationale, de la direction des Equipes de France, des pôles, des

clubs..., a permis que le niveau français en Slalom reste l'un des meilleurs mondiaux et ceux dans toutes les épreuves internationales et sur tous les niveaux. D'une année à l'autre, les médailles changent de mains, avec cette année les filles à l'honneur que ce soit en K1 ou en C1. Le titre d'Emilie FER, les médailles de Nouria NEWMAN et de Caroline LOIR, sont une belle réussite. Les jeunes se sont distingués aussi, avec Mathieu en tête de file, Bastien, Camille, Cédric et j'en passe ! C'est dire !



*Championnat du Monde
Prague 2013*

Les résultats ont pu se construire grâce à la politique de participation accrue des jeunes athlètes à l'international ces dernières années, gageons que les restrictions de quotas sur les courses internationales jeunes pour 2014 ne seront que temporaires...

Le jugement est de nouveau à l'ordre du jour pour 2014. Après une année passée à travailler sur les textes et règlement, c'est un des points important de développement surtout en termes de qualité. Quelques outils ont été créés pour aider les Juges-Arbitres et juges nationaux et régionaux à travailler dans les meilleures conditions. Ces outils vont encore être approfondis dans le courant d'année.

Les jeunes seront donc aidés cette année, entre quotas plus ouverts, et une course toute spécialement adaptée pour eux, la CNAS veut faire de cette nouvelle année, une base de développement de l'activité Slalom. Dans le même temps la commission jeune évolue aussi et se rapproche petit à petit des formats de courses des disciplines d'eau vive. A quand un challenge eau vive de l'espoir ! Pourquoi pas dès cette année à Metz...

Xavier JOURDAIN

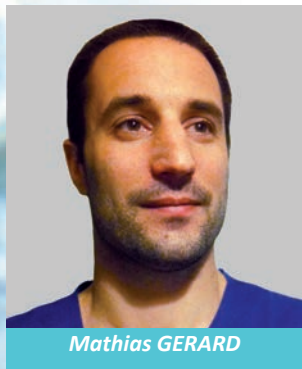
Président de la Commission Nationale Slalom



CHAMPIONNATS DU MONDE ICF DE CANOË-KAYAK Slalom et Descente

PAU-PYRÉNÉES 2017





Mathias GERARD

La descente, l'esprit de la rivière en compétition

La saison 2013 fut ma première saison en tant que Président de la Commission Nationale Descente avec la nouvelle équipe de la commission. Néanmoins, la continuité avec l'équipe précédente a permis de garder les axes de simplification du règlement sportif déjà commencé en 2011. En effet, il était important de

revenir aux sources de la descente de rivière que doivent être la simplicité dans le schéma de l'animation nationale tout en garantissant l'excellence des parcours sportifs et des sites de compétitions pour conserver une dynamique de la base vers le haut niveau.

Lors des plénières de décembre 2012, j'avais présenté un programme qui s'articulait autour de trois points :

- ◆ Retour sur les parcours oubliés de Descente,
- ◆ Développement du kayak et du canoë féminin,
- ◆ Développement du Sprint sur les bassins d'eau-vives.

La saison 2013 a permis de mettre en place les bases solides pour tenir ces caps. En effet le retour d'un sélectif national Sprint et Classique sur l'Ubaye et surtout le retour pour 2014 des Championnats de France Sprint et Classique sur le mythique parcours de Martinet-Lauzet démontrent les atouts de la Descente pour valoriser ces espaces naturels.

Concernant le développement du kayak et du canoë féminin en particulier, le fait d'avoir mis les parcours des C1DS avec les autres catégories J/S/V, a permis de valoriser ces athlètes et en aucun cas m'a été un frein sur la pratique du C1D. Ce n'est pas en abaissant le niveau de difficulté des parcours que l'on augmentera le nombre de pratiquant, bien au contraire.

Enfin, sur le développement de l'utilisation des bassins d'eau-vives pour le Sprint, l'objectif est de construire une synergie entre le Slalom et la Descente de Sprint avec comme horizon proche les Championnats du monde de Descente Sprint couplés aux Championnats du monde de Slalom en 2017 à Pau. La future saison 2014 va permettre d'exploiter certains bassins d'eau-vives avec l'introduction de portes directionnelles.

Les Championnats de France Sprint, Classique et par équipe se sont déroulés la même semaine fin juillet, sur le parcours du Chalaux. La Commission Nationale remercie très fortement les organisateurs de Pagayer Morvan et de la région Bourgogne, pour continuer à valoriser ce site du Chalaux et permettre aux jeunes pagayeurs de pouvoir repartir avec de nouvelles histoires sur les mythiques passages de Courtibas et Pertes des Veaux. La continuité des récits entre génération est également une source de motivation de la pratique de la Descente.

Sur la fin de saison 2013, il n'a pas été possible de trouver un organisateur pour les Championnats de France des régions à la Toussaint. On se devait d'essayer de garder une dynamique de fin de saison avec une manifestation qui permettrait de regrouper une majorité de compétiteurs afin de pouvoir d'une part créer du développement de l'activité mais également avoir la possibilité de

faire un bilan de la saison et de remettre les différentes récompenses (trophées des clubs, vainqueurs de coupe de France). Pour la future saison 2014, cette manifestation de fin de saison a été renforcée avec la mise en place d'une finale Coupe de France à la même période. L'objectif est bien de créer un rassemblement national de descente sur la Toussaint.

A noter la présence de la majorité des internationaux français lors des Championnats de France et de l'animation nationale, ce qui démontre la bonne dynamique qui existe entre l'animation nationale et le haut niveau. En effet la Commission Nationale Descente travaille en grande intelligence avec la direction de l'Equipe de France de Descente et les entraîneurs nationaux afin de concilier au maximum les contraintes du haut niveau avec l'animation nationale.

La saison 2013 n'a pas comporté de plénière générale en décembre, mais une réunion plénière lors des Championnats de France de Descente. Cet échange avec les différents acteurs de la Descente, même si le nombre de personnes n'était pas très important, a néanmoins permis d'exposer la future animation nationale 2014-2015 mais surtout de présenter la nouvelle équipe de la Commission Nationale et également la vision de l'évolution de la descente. Avoir retrouvé un lien avec les entraîneurs, responsables de club et pratiquants est essentiel pour le bon fonctionnement de la commission et de l'interface qu'elle effectue entre les licenciés et le siège fédéral.

Il reste des points à améliorer à la Commission Nationale Descente sur nos outils de communication mais la saison 2014 ayant déjà une continuité sur le règlement précédent, et d'autre part un calendrier de manifestations sur des rivières exceptionnelles pour la Descente, nous devrions cette année pouvoir faire évoluer nos outils de communication de manière plus efficace.

L'équipe de la Commission Nationale va continuer en 2014 à mettre en place les outils et règlement afin de remplir les objectifs suivants :

- ◆ Continuer à revenir aux bases de la Descente sur les espaces naturels d'eaux vives,
- ◆ Revenir sur les parcours mythiques et oubliés de la Descente,
- ◆ Coordonner des actions avec les autres disciplines d'eaux vives (Slalom et haute rivière),
- ◆ Créer des synergies avec la Course en Ligne/Marathon,
- ◆ Amélioration des outils de communication.

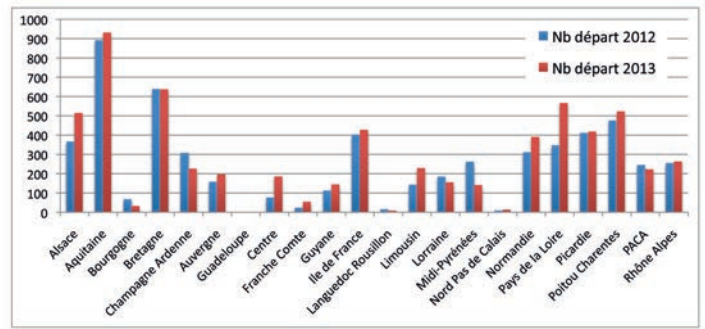
Pour conclure, la question n'est pas de savoir comment la Descente doit devenir une discipline olympique, mais au contraire faire de la Descente la discipline référente dans les espaces naturels d'eaux vives tout en ayant un regard actif sur un accompagnement du développement des disciplines olympiques.

Entre chercher une place dans l'évolution du Sprint sur les bassins d'eaux vives ou une évolution sur des courses classiques plus longues sur des parcours plus facile, il faut au contraire continuer à être acteur dans l'utilisation des parcours naturels tout en soutenant le Slalom sur la conservation de l'eau vive aux Jeux Olympiques. L'équilibre n'est pas simple, mais tout comme nos bateaux, c'est en gardant de la vitesse et une trajectoire presque rectiligne que l'on continuera à prendre du plaisir sur les rivières !

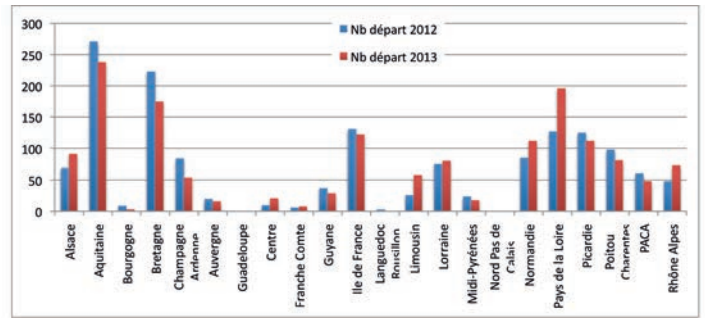
Evolution de la pratique de la descente au niveau national en 2013

Le nombre de départs à des compétitions en 2013 est en légère augmentation par rapport à 2012 (7884 départs en 2013 contre 7290 en 2012). La répartition entre les différentes épreuves est donnée ci-dessous. Globalement le nombre de départs est relativement stable avec une augmentation des épreuves K1C (+9%), K1HJ (+12%), K1HS (+17%), C1DC (+75%), C1HC (+16%) qui est intéressante à souligner. Le nombre de jeunes et surtout cadets, souligne la bonne santé et attractivité de la Descente. Néanmoins, aujourd'hui certaines catégories comme les K1HS, malgré une croissance en 2013, reste toujours à un niveau bas, et ceux depuis plusieurs années. Il est difficile d'expliquer ce phénomène, sûrement lié à plusieurs facteurs comme la complémentarité et diversité des disciplines du canoë-kayak et peut être une trop grande complexité passée sur les règlements avec une perte d'identité de l'activité Descente.

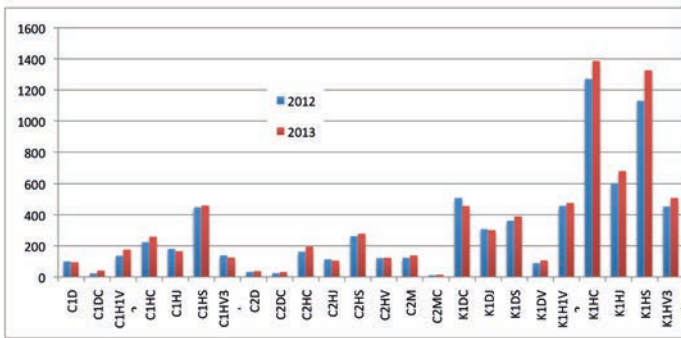
A noter tout de même une légère diminution des départs sur les C1DJ/S/V (-5%) ainsi que les K1DC (-10%) et K1DJ (-2%) alors que les K1DS (+8%) et K1DV (+20%) augmentent. Les efforts de développement du kayak et canoë féminin, surtout pour les catégories jeunes doivent rester une priorité.



Répartition par région du nombre de départ homme



Répartition par région du nombre de départ femme

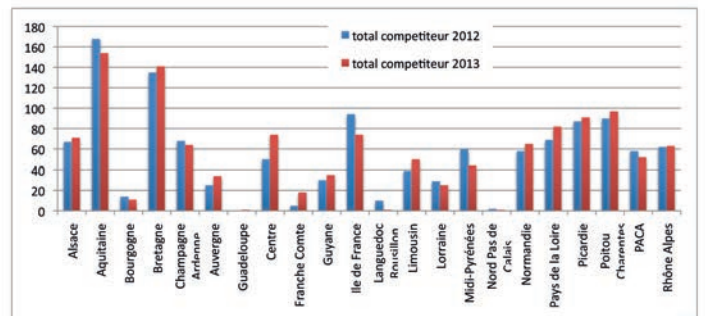


Nombre de départs par épreuve en 2012 et 2013

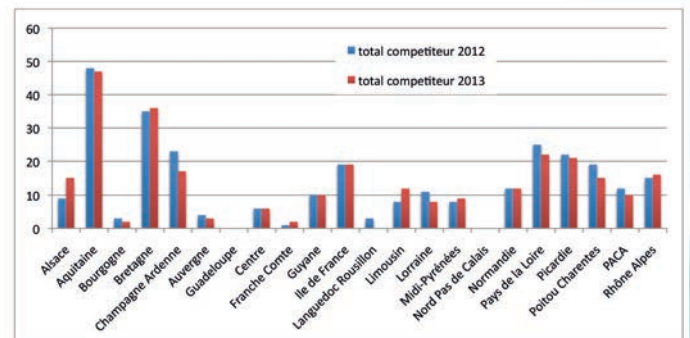
Si on observe maintenant la répartition par régions du nombre de départs entre 2012 et 2013 et le nombre de compétiteurs par région, en différenciant homme et femme, de très grandes disparités existent entre les différentes régions. En particulier certaines régions (Aquitaine, Bretagne, Pays de la Loire, Poitou-Charentes, Alsace), entretiennent une dynamique intéressante, alors que d'autres ne présentent pratiquement pas d'activité Descente.

La question de savoir comment dynamiser les régions Bourgogne, Franche-Comté, Languedoc Roussillon, Nord Pas de Calais et d'une moindre mesure, l'Auvergne, le Centre, la Lorraine, ne comporte pas une solution unique car elles ont chacune leur spécificité et un historique. Il est certain qu'entretenir des compétitions d'envergure sur des sites comme le Chalais ou la Cure par exemple pour la région Bourgogne, est nécessaire mais pas suffisant. Dans certaines régions, des synergies avec d'autres disciplines (Course en Ligne/Marathon par exemple) doivent être trouvées.

Enfin certaines régions n'ont pas le potentiel qu'elles pourraient avoir avec la qualité des parcours qu'elles proposent. En effet les régions Rhône-Alpes et PACA pourraient être des régions plus importantes en terme de pratique de la Descente. A nous de continuer à faire pratiquer aux jeunes pagayeurs la Descente, qui est très formatrice pour les autres disciplines également !



Répartition par région du nombre de compétiteur homme



Répartition par région du nombre de compétiteur femme

Mathias GERARD
Président de la Commission Nationale Descente



Frédéric GRUYELLE

Bilan de la saison sportive

Cette année il n'y a globalement pas eu de problèmes.

Les contestations d'arbitrages augmentent de plus en plus et deviennent de plus en plus intolérables. Pour l'image de notre sport il va falloir prendre des mesures draconiennes.

Les contestations doivent être sanctionnées plus sévèrement et sans parti pris par les arbitres, et le rôle de la commission est de faire appliquer des sanctions nécessaires et exemplaires afin que cela ne se reproduise plus. Il faut que tout le monde soit conscient de cela et que le message passe bien auprès des clubs et des athlètes. Nous ne tolérerons plus certains écarts de langage, même s'ils ont lieu sur le coup de l'énerverment ou de la déception.

Nous avons un Championnat qui progresse, un niveau de jeu qui augmente, une reconnaissance fédérale pour notre discipline qui prend de plus en plus d'importance, on ne peut pas gâcher tout cela pour quelques imbéciles qui se croient au dessus de tout. Sachez que la commission sera très vigilante sur ce point là. Je rappellerai aussi qu'un arbitre n'est pas non plus au dessus du règlement. Il doit être impartial.

Les finales se sont déroulées à Avion. Je remercie le club qui a pris en charge l'organisation. Le club a su montrer sa capacité à organiser un événement national de grande ampleur.

Un merci au club de Gont Pontouvre qui a organisé les finales des Coupes de France séniors, au club de Biache Saint Vaast qui a, quant à lui, organisé le Championnat de France des régions moins de 21 ans et la finale de la coupe de France Jeunes, et au club d'Acigné pour l'organisation de la Coupe de France des Vétérans.

Comme chaque année je ne citerai pas les résultats des différents Championnats et Coupe de France, mais je vous invite plutôt à aller voir sur notre logiciel où l'intégralité des résultats y figure : Kayak-Polo.info

Contrôle anti-dopage : la mise en place depuis plusieurs années consécutives de délégués AFLD. A ma connaissance aucun contrôle positif n'a été constaté. Afin que les organisations de journées s'améliorent nous continuerons à les mettre en place dans les années à venir. Je demande aux organisateurs de veiller à ce que, sur chaque journée, les clubs mettent en place un local destiné aux contrôles anti-dopage.

International

◆ Championnat d'Europe des Nations à Poznan :

- Senior dames : 4^{ème}
- Senior hommes : 5^{ème}
- Moins de 21 ans Dame : Vice championne d'Europe
- Moins de 21 ans Hommes : Champion d'Europe

◆ Championnat d'Europe des clubs : quatre équipes se sont qualifiées pour cette compétition regroupant les meilleures équipes de club.

- ◆ Montpellier 1 Homme : 1^{er}
- ◆ Condé sur Vire 1 Homme : 3^{ème}

- ◆ Montpellier 1 Dame : 2^{ème}
- ◆ CD 44 : 3^{ème}

Mondiaux 2014

Dernière grosse ligne droite avec la visite technique de la Fédération Internationale de Canoë (FIC) début février.

Je vous invite à passer régulièrement sur la page d'accueil de Kayak-Polo.info, notamment pour remplir la fiche « bénévoles ».

Félicitations à toutes nos équipes de France pour leurs résultats.

◆ L'arbitrage :

Un gros chantier de refonte des formations de juges arbitres est toujours en cours au sein de la Commission Nationale.

Mise en place pour 2014 d'une formation « table de marque » en vue des Mondiaux

Une refonte complète de la formation de juges et arbitres va être mise en place dès 2014.

Il reste encore quelques chantiers notamment la création de catégories moins de 18 ans et moins de 15 ans, l'amélioration de l'arbitrage, l'intégration du Kayak-Polo au challenge national jeune...

Le réécriture du règlement nous a pris beaucoup de temps d'où la sortie tardive des Annexes.

J'en profite pour remercier tous les acteurs qui ont participé à cette réécriture. Je remercie plus particulièrement Hélène HAESEBAERT pour son travail au sein de la commission sur le corps arbitral et la coordination de la réécriture du règlement.

J'en terminerai par remercier l'ensemble des membres de la commission, et le siège qui nous aident dans notre développement.



*Championnat d'Europe
Poznan 2013*

Frédéric GRUYELLE
Président de la Commission Nationale Kayak-Polo



Jean COMBES

La première année à la présidence d'une Commission Nationale d'Activité, est un peu une année de découverte.

Océan Racing

Un premier constat concernant l'océan racing, c'est la baisse de propositions d'organisation de sélectifs nationaux sur le territoire. L'augmentation des frais de sécurité et la diminution des subventions publiques peuvent expliquer cela.

L'évolution des compétitions vers le format international avec une préférence pour des courses avec une majorité de « portant » fait un peu peur aux organisateurs potentiels de sélectifs nationaux ou du Championnat de France. Malgré tout, avec un peu de bons sens, on voit que l'on peut arriver à organiser de magnifiques parcours comme le club de Gravelines a su le faire lors du dernier Championnat de France.

Ce dernier Championnat de France, magnifiquement organisé par le « petit » club de GRAVELINES, a vu une baisse de 25% des engagements par rapport à 2012 ; 200 bateaux engagés contre 280 l'année dernière ; cela est dû à une défection des clubs du sud-est, sous prétexte de l'éloignement. Il ne faudrait pas oublier que pour les « nordistes », la distance est la même dans l'autre sens...



Championnat de France Gravelines 2013

Présentation de l'équipe de France d'Océan Racing lors du Championnat de France à Gravelines par Olivier TANTON
Angie MOUDEN (dames moins de 23 ans)

Yannick LAOUSSE (senior)

Benoît LEROUX (senior)

David SZLACHTA (senior)

Noé PELIZZA (junior)

Valentin HENOT (homme moins de 23 ans)

Les effectifs

La participation en Océan Racing a légèrement baissé cette année : 845 compétiteurs engagés contre 860 l'an dernier avec 89 clubs. La proportion kayakistes/piroguiers passe à 41%/59%.

La Piste du Sel

Cette animation pour les minimes progresse tout doucement avec une équipe de plus par rapport à l'année dernière.

Equipe de France

Cette année a vu également la création d'une équipe de France sélectionnée lors des piges à Cherbourg.

Les résultats lors du Championnat du Monde au Portugal montrent que la France a sa carte à jouer en se plaçant 4^{ème}, bien sûr loin derrière l'Afrique du Sud ou l'Australie, mais avec un fort potentiel du côté des jeunes, avec par exemple le titre de vice championne du monde pour Angie MOUDEN (Brest).

V6 Océan Racing

En Océan Racing, il n'y a pas que les surfskis, la V6 a également le vent en poupe avec la mise en place de nombreuses compétitions dont certaines sur plusieurs journées. Il a donc été décidé de mettre en place en 2014, une Coupe de France de Va'a Longue Distance, coupe qui se disputera sur 3 courses phares, la Vendée Va'a, la Porquerolaise et la Course des îles.

De plus, en vue d'une ouverture maximum pour l'accès au Championnat de France pour les V6, les règles de sélection seront assouplies en 2014 ; une seule participation à un sélectif national ou à une des épreuves de la Coupe de France suffira pour sélectionner une équipe. Là aussi, ouverture pour les équipes V6, pour participer aux compétitions de 2014, il suffira de déclarer son équipe en début de saison et c'est elle qui sera classée quelle que soit sa composition ; ce pourra être une équipe « club », « Comité Départemental », « Comité Régional », ou toute autre combinaison !

La Va'a Vitesse

L'autre discipline de la commission, la Va'a Vitesse a été une vraie déception en 2013. Très peu de sélectifs nationaux organisés, peu de participants, le sélectif de Lorient a même dû être annulé faute de combattants. Le Championnat de France était organisé la même semaine que l'Océan Racing à GRAVELINES sur, probablement, le plus beau terrain de jeu de course en ligne Français. Seulement 32 bateaux monoplaces engagés (merci au club de Gravelines qui en a aligné 6). En équipages, 5 V6 sur la ligne de départ dont 4 ont été affrétées par plusieurs clubs pour faire « le nombre ».

Domage que l'investissement de certains pour faire monter cette discipline ne soit pas reconnu. Le plus grave est que les amoureux de la Va'a Vitesse se torpillent eux-mêmes. Au vu de la faible participation en 2013, la Commission Nationale a pris la décision, lors de sa réunion à Gravelines, de stopper pour deux années, l'animation nationale Va'a Vitesse.

Je remercie toute l'équipe de la Commission qui m'a bien aidé et soutenu pour cette première année d'exercice. Même si il n'y a eu qu'une seule réunion physique de la commission, les échanges au téléphone tout le long de l'année ont suffi à conforter mon choix de m'entourer de personnes sérieuses, enthousiastes et ouvertes, sans parti pris pour une activité ou une autre.

Jean Combes

Président de la Commission Nationale Océan Racing et Va'a Vitesse



Jean-Jacques VIGNASSE

Animation nationale

Cette année, 13 Clubs FFCK ont participé à la Coupe de France avec 11 Equipages FFCK présents sur la finale. C'est une faible évolution du nombre d'équipages participants.

Mais il est à noter l'arrivée des clubs de Reims et des bords de Saône qui viennent animer le haut du classement avec l'injection de jeunes compétiteurs.

Il est à noter que les équipages peuvent être constitués de compétiteurs venant de divers clubs, on a un plus grand nombre de clubs concernés 29 cette année au lieu de 21 en 2012.

Après un démarrage intéressant de la Coupe de France à Brognard, l'annulation de la manche de CAEN a cassé la dynamique de début d'année, qui avait été longue à lancer après les conditions météorologiques défavorables jusqu'en mi Mai.

La finale du Championnat de France à Sedan s'est très bien passée, avec un bon plateau, malgré l'absence du club phare d'Annecy.

Les écarts entre les bateaux du haut de tableau se resserrent avec des temps très corrects.

La moyenne d'âge des compétiteurs reste élevée malgré l'injection de jeunes dans tous les clubs.

L'implication des féminines est de plus en plus importante. Ce qui a permis de faire une course hors classement entre bateaux uniquement composés de féminines.

Les féminines sont aussi impliquées dans les équipages de « Dragon Ladies » 22 équipes recensées à ce jour, avec une amorce d'animation nationale par la CNA DB, avec l'idée d'aider les clubs au démarrage de cette activité.

L'intégration des points marqués lors des rencontres régionales dans le bilan pour la classement en coupe de France a permis de valoriser les animations et initiatives régionales .

Le nombre de ces animations est en croissance et elles attirent de plus en plus d'équipages Open qui alimentent encore faiblement les clubs FFCK. Mais la grande partie du vivier de compétiteurs est issue de ces équipages et de ces rencontres.

D'autre part, beaucoup d'équipes veulent limiter les déplacements et se recentrer sur des animations régionales et locales, organisation du déplacement, coût, fatigue, disponibilité.

Organisation des compétitions

Les organisations ont été de qualité avec une bonne participation des clubs et des courses de bon niveau.

L'apport des juges formés issus des différentes équipes libère les organisateurs de cette contrainte et facilite l'organisation et la gestion des courses (embarquement avec badges, juges sur tous les postes,...)

Il en est de même du matériel mis à disposition pour la CNA, investit cette année.

L'annulation de CAEN a cassé la dynamique 2013, et on se doit d'être vigilant avec Nantes, les clubs venant essentiellement de l'EST, Nantes est un long déplacement.

Groupe France

Pas de compétitions cette année pour le groupe France.

La préparation est à envisager pour le Championnat du Monde 2014 à Poznan.

Formation

La formation des barreurs à Annecy a été une grande réussite avec le nombre de participants et l'implication des participants. Cette formation répondait bien à une demande.

Les exercices de dessalage sont mis en application dans les clubs et sécurisent les équipages.

Quelques ajustements sont à apporter pour la suivante.

La mise à disposition des locaux et bateaux par le club d'Annecy a contribué à la réussite de cette formation.

Concernant les juges La formation réalisée en début d'année à NANCY a permis de former un volet important de juges présents à plus de 90 % sur les courses.

L'utilisation des badges aux chambres d'appel aide bien aux embarquements et contrôle des équipes.

Les juges ont pu valider leur formation aux cours des manches coupe de France.

Communication

Nous avons encore du travail à faire sur la communication sur le site de la FFCK. Chantier à revoir en 2014.



Jean-Jacques VIGNASSE
Président de la Commission Nationale Dragonboat



Romain PLANCHAIS

L'année 2013 a été une année de défi pour la Commission Nationale et pour le kayak Freestyle.

Depuis quelques années, notre discipline voit en effet son nombre de pratiquants affiliés diminuer tant au niveau national qu'au niveau international.

On peut, de manière générale, remarquer que de plus en plus de pratiquants de notre discipline se tournent vers la pratique individuelle et non affiliée. Il n'est pas rare de voir des pagayeurs de bon niveau, pratiquant plusieurs fois par semaine le kayak Freestyle, ne pas se tourner vers une structure club.

Ces pratiquants sont cependant dans leur quasi totalité formés à partir d'une structure FFCK, ils la quittent donc après leur formation de base complétée.

Il ne faut pas perdre de vue que notre discipline ne se tourne pas exclusivement vers la compétition et que l'essentiel des pratiquants pagaient pour le simple plaisir de pagayer. Certain de nos pagayeurs ne se reconnaissent ainsi plus dans la pratique du Freestyle en compétition.

On peut également constater une augmentation de la moyenne d'âge des pratiquants de notre discipline, il nous faudra donc amener les jeunes vers le kayak Freestyle. La commission œuvre dans ce sens puisque nous travaillons sur la mise en place d'une animation dédiée uniquement aux jeunes lors de nos événements FKT (Free Kayak Tour : ensemble des animations de l'activité).

Notre principal défi est de proposer aux pratiquants des événements qui leur ressemblent.

Le monde de la rivière et celui du Freestyle doivent à nouveau se retrouver au sein de l'animation nationale et régionale. Pour répondre à ce problème la commission dispose d'un outil primordial : le circuit FKT.

Malgré toutes ses qualités, le circuit FKT devra se tourner vers les attentes de ses pratiquants, c'est à dire vers la formation des jeunes et des moins jeunes. Il doit également permettre aux pratiquants de pagayer dans la convivialité, et de se retrouver sur l'eau pour partager leurs expériences.

Enfin, le circuit FKT doit accueillir tous les pagayeurs, quelque soit leur niveau de pratique.

C'est dans ce sens que la commission a mis en place pour 2014 des FKT'N (animation nationale) multiactivités Freestyle et Freeride. A l'épreuve de Freestyle classique, s'ajoute dans la journée de compétition plusieurs activités : course par équipe, slalom extrême, duel...

Cette année la commission a expérimenté un nouveau format de course le FKT'OFF. Ce nouveau type de FKT, plus régional, a un cahier des charge réduit et permet la mise en place rapide et facile de contest dont le règlement peut être complètement libre.

On a vu cette année des événements comme le Cergy Urban Show qui a su se réinventer et dont la participation a augmenté de 200 % d'une année sur l'autre. Cet événement composé de trois épreuves (un slalom individuel, une course de type border cross et un run de kayak Freestyle), a attiré les anciens pratiquants du Freestyle qui avait déserté le circuit classique, et des non Freestyleurs venu découvrir l'activité pour un après-midi.

Les FKT'OFF doivent donner un nouveau souffle au kayak Freestyle, en permettant la mise en place rapide de contest ludiques sur des spots où le niveau d'eau ne peut être prédit longtemps à l'avance.

Le FKT'N doit quand à lui rester une vitrine de l'excellence de nos pagayeurs et présenter un spectacle à la hauteur de ses meilleurs participants.

Les membres de l'équipe de France ont cette année encore brillé au niveau international.

La France finit à la quatrième place au rang des nations au Championnat du Monde de Nantahala (USA), nous pouvons saluer la seconde place de Thomas Richard en kayak homme junior, et féliciter une équipe très présente lors des événements internationaux.

Pour finir ce bref portrait du Freestyle Français, il me faut saluer l'équipe de juges qui fait un travail d'une qualité inégalée. En effet, nous avons une des équipes nationales de juges les mieux formées et les plus compétentes au monde. Le jugement a amené les pagayeurs à affiner leur navigation et d'effectuer certains mouvements à la perfection. La qualité du jugement sur les contest est, je n'en doute pas, à l'origine du niveau de nos meilleurs pagayeurs.

La France doit également tenir son rôle sur la scène internationale, et permettre le développement du Freestyle au niveau international. C'est dans ce sens que la fédération s'investit dans la Coupe du Monde de Millau en juin 2014.

Enfin je tiens à remercier chaleureusement l'ensemble de nos organisateurs de FKT qui contribuent bénévolement au développement du kayak Freestyle.



Natural Games
Millau 2013

Romain PLANCHAIS
Président de la Commission Nationale Freestyle



Thierry MOURAUD

Une saison sportive n'est pas un long fleuve tranquille dans lequel tout se déroule comme prévu. Les moments de satisfaction, de doutes ou d'échecs ont leurs explications et à l'heure du bilan de fin de saison, il va falloir lister les points négatifs et les points positifs.

Si les objectifs définis ont été atteints, on prépare la saison future avec de nouveaux buts tout en tirant les enseignements des satisfactions

enregistrées. Au contraire, si les déceptions ont émaillé la saison, il est nécessaire de préparer l'avenir en repartant sur de nouvelles bases. Dans un cas comme dans l'autre, une rétrospective est indispensable car succès et échecs ont leur explication dont il est possible d'analyser la cause.

Pour procéder à ce bilan de fin de saison, voici les différents points à aborder

Le bilan sportif

International

D'une façon générale la saison sportive s'est bien déroulée si ce n'est l'annulation des Championnats du Monde au Brésil qui a déçu et secoué le monde du Waveski international.

Les critères d'attribution d'un tel événement devront prendre en compte le sérieux des postulants. Lors de la présentation de la candidature du Brésil, on nous avait annoncé que la manifestation se déroulerait à Florianopolis au sud et quelques mois plus tard c'est à Fortaleza au nord du Brésil que la compétition était programmée. Vu le manque d'enthousiasme des compétiteurs pour cette destination et le financement mal maîtrisé, l'organisation l'a annulée. La WWSA (Association Mondiale Waveski Surfing) nous a assuré que les prochains mondiaux seraient à la hauteur de nos attentes.

Les Français sont toujours Champions du Monde et devront défendre leurs titres en Afrique du sud fin Avril 2014.

National

Les Championnats de France à Lacanau en Gironde ont clôturé la saison sportive dans des conditions extrêmes. Les prévisions ont découragé certains compétiteurs et partenaires. Les organisateurs ont concentré sur une journée les différentes catégories afin de satisfaire ceux qui avaient fait le déplacement.

La prise de risque de lancer dans des vagues, qui oscillaient entre 3 et 4 mètres sans vent, a permis de mettre en avant la force de caractère de tous ces compétiteurs et le sang-froid des organisateurs. La gestion de course s'est bien déroulée, il manquait tout de même le jugement en direct commenté par le speaker, ce qui permet de faire vivre aux spectateurs les moments forts des finales.

Il faut faire attention à conserver un aspect « spectacle » dans les compétitions, celles-ci ayant l'avantage de se dérouler près du bord, avec une vocation spectacle inhérente à la discipline. Les conditions trop extrêmes où les compétiteurs sont en difficulté sur le plan d'eau ne vont pas dans ce sens.

Lors de différentes réflexions sur le développement de la discipline vers le grand public, nous nous sommes posés la question comment donner envie aux spectateurs de pratiquer. Une des solutions pour attirer des nouveaux adeptes quand les conditions le permettent est de proposer de l'initiation lors des manifestations, avec un stand sur un pic à part de la compétition. À suivre ...

Tous les sélectifs N1 se sont bien déroulés avec une moyenne de cinquante inscrits lors de ces week-ends. Une dynamique impulsée par le CD 40 a permis de trouver de nouveaux organisateurs à Mimizan. Pour une première, tout s'est bien déroulé. Une N1 est programmée pour l'année prochaine. L'organisation de sélectif participe à l'animation du territoire. Le format de course ne permet pas de rivaliser avec d'autres manifestations dont 200 compétiteurs sont au départ d'un chrono. Si l'on regarde et compare notre animation aux autres activités c'est sûr que l'on ne fait pas le poids, mais l'image du canoë-kayak est riche de ses différences.

Les requins ont eu raison de l'animation des activités nautiques à la Réunion. Mais comme la nature n'aime pas le vide, une dynamique s'est créée en Aquitaine avec des nouveaux venus sur le circuit, ce qui stabilise le nombre de pratiquants au classement national (130 compétiteurs classés). Les juniors sont très performants mais il faut s'inquiéter et trouver une solution au désengagement de certains clubs à amener leurs jeunes sur les compétitions nationales de Waveski surfing. Le problème est le manque de cadres et dirigeants dans notre activité et le manque de perspectives de haut niveau. Le calendrier de toutes nos activités est bien chargé et c'est aussi un frein. Ce constat ne nous empêche pas d'aller de l'avant avec une réelle envie de performer au plus haut niveau.

Régional

Les clubs référents de chaque région participent activement au développement de la pratique pour le plus grand nombre, tout en organisant les championnats régionaux. La Bretagne et la Vendée marquent un ralentissement au niveau des inscrits lors des compétitions, la Guadeloupe se maintient. En Aquitaine, une bonne répartition des acteurs de l'activité permet une bonne fréquentation des clubs à proximité de l'océan. Depuis quelques années les dynamiques oscillent d'une région à l'autre, suivant les personnes ressources qui s'investissent. Il faut consolider les liens entre les instances institutionnelles afin de mener à bien notre rôle d'animateur du territoire.

Fonctionnement de la commission

Nous avons encore un manque de suivi dans les instances fédérales CD et CR. Les outils mis en place pour communiquer permettent de rester en contact pour réagir rapidement. Les rapports entre personnes créent parfois des situations de conflit qui parasitent le travail fourni par les membres de la commission. Il y a des gens très motivés, très investis dans la discipline, de vrais piliers qui poussent vers le haut et des jeunes prêts à suivre. Il y a une union très forte entre les clubs, un réseau très soudé. C'est vraiment un monde à part par rapport aux autres disciplines de la FFCK, par sa nature, son ambiance, son format de course. Une discipline différente et donc un peu isolée. Moi qui ai la casquette CD, CR, CNA et qui viens des disciplines "classiques" le Waveski plaît, a un potentiel énorme ! Il faut se faire entendre d'abord au niveau des CD, puis des CR mais les représentants de club Waveski ne doivent pas hésiter à participer aux réunions des CD.

Facile à dire, je croule sous le travail pour mon club, le CD, le CR et le com national, je sais que ça prend du temps et que tout le monde ne peut pas se le permettre. A choisir, il est normal de privilégier sa famille et son travail. Ça semble plus facile pour moi : le kayak est ma passion, et pour autant j'ai une grande famille. Il s'entretient et subsiste grâce aux piliers qui maintiennent l'activité de leur club et le fonctionnement du circuit national. Ce réseau fonctionne à part, avec un relatif détachement du système fédéral. En l'absence de représentants dans ces instances, le Waveski ne peut faire remonter ses impressions, ses difficultés pour construire conjointement avec la FFCK un projet de développement pertinent. Pourtant, tout le monde s'accorde à dire que la discipline possède un fort potentiel touristique, notamment envers les jeunes. Il s'agit d'une activité ludique, mais également d'expérience où la progression est longue.

Il peut et doit être envisagé par les dirigeants de clubs comme un remède à la fuite des jeunes des clubs de kayak, passé un certain âge. Le Waveski Surfing est également un support propice au développement d'habiletés nécessaires à la pratique des autres disciplines du CK : vigilance et observation permanente du plan d'eau, puissance musculaire, gainage, équilibre (importance de l'assiette dans le maintien de la posture et la transmission des forces), tout cela avec un aspect ludique qui plaît systématiquement aux jeunes. Il est essentiel de former plus les cadres de clubs à cette discipline pour leur permettre de bénéficier des attributs de ce support.

Jugement

Le jugement géré par Yann Durand suit son cours avec la mise au point du logiciel de jugement en direct qu'il a créé. Il sera finalisé dans l'hiver et sera opérationnel pour la saison prochaine. Il faut aussi travailler en parallèle sur l'harmonisation du règlement de la Commission Nationale Juge-Arbitre. La gestion durant la saison n'a pas été simple mais lors des N1 et surtout aux sables d'Olonne ; 6 futurs juges ont entamé leur formation en 2013.

Celle-ci sera validée courant 2014, durant laquelle nous intégrerons le jugement électronique et la gestion informatique de compétition, ainsi qu'une session dédiée au tronc commun. Le jugement est un maillon important qu'il faut renforcer. Comme chaque année, la formation de juge doit se poursuivre pour le bon fonctionnement des compétitions.

Depuis qu'il a repris la fonction de responsable de l'arbitrage, je tenais à remercier Yann Durand qui dans l'ombre et sans compter, a réalisé un gros travail sur l'informatisation du classement et du jugement pour la Commission Nationale Waveski Surfing.

Communication

Toutes les compétitions qui se sont déroulées ont été filmées, photographiées et mises en ligne. Leur diffusion sur différents réseaux sociaux est un bon moyen de voir le travail réalisé par les organisateurs et les performances des compétiteurs. Des articles dans les différents journaux, (Ouest France, Sud Ouest ...) en sont le témoignage.

La signalétique doit être renforcée, mais la mutualisation de nos structures mobiles donne une bonne visibilité sur les sites. Une sonorisation est primordiale à l'animation de la compétition et pour une meilleure promotion de nos activités.

Beaucoup de travail reste à accomplir dans le respect de chacun des acteurs du développement et la promotion du canoë-kayak en privilégiant l'intérêt collectif et le service au plus grand nombre.

Un grand merci à tous ceux qui par leur engagement bénévole ou professionnel œuvrent dans les clubs, les Comités Départementaux, Régionaux et siége fédéral pour que notre sport glisse vers de nouveaux horizons pleins de couleur dorée.

Thierry MOURAUD

Président de la Commission Nationale Waveski Surfing

RAPPORT D'ACTIVITE DE LA COMMISSION NATIONALE DES JUGES ET DES ARBITRES



Emmanuel GIRARD

Une première réunion au mois de février nous a permis d'installer la Commission Nationale des Juges et des Arbitres, avec la participation du responsable des juges ou des arbitres des différentes Commissions Nationales d'Activité, dont beaucoup étaient nouveaux dans la fonction.

Cette première réunion avait pour objet de présenter le travail déjà commencé et de préciser les attentes et le plan de travail pour chaque Commission, pour la mise en place du règlement des Juges et Arbitres.

Au mois de mars, Vincent HOHLER nous a fait l'honneur d'être présent de l'Assemblée Générale de l'AFCAM (Association Française du Corps Arbitral Multisports).

L'AFCAM a récompensé à cette occasion, un juge International de Slalom Alain MUGNIER (trophée Elite) et un juge international de Dragonboat Gaétan MASSON (Trophée Espoir).

Une autre réunion physique de la Commission Nationale des Juges et des Arbitres a eu lieu au mois d'Avril, pour la présentation du travail bien avancé sur le règlement des Juges et des Arbitres par trois Commissions Nationales d'Activité.

Il a été décidé une uniformisation d'une formation tronc commun pour les juges et les arbitres nationaux, avec un panel de questions communes à toutes les formations nationales et un niveau identique d'évaluation. Le contenu est composé d'une connaissance des statuts et du fonctionnement de la FFCK, en cohérence avec le Code du Sport, une réflexion sur les droits et les devoirs des juges et des arbitres et enfin, la connaissance des règles générales du règlement sportif. Il faut préciser que la décision va jusqu'à imposer le même niveau de validation avec une note de 15 sur 20.

Par contre, la formation spécifique de chaque discipline reste de la responsabilité de chaque Commission Nationale d'Activité. Le rôle et la formation d'un arbitre de Kayak-Polo (sport d'équipe) seront toujours différents de ceux d'un juge de porte sur un Slalom, d'un juge en Wave Ski ou en Free Style ou sur une arrivée d'un 200 m en Course en Ligne.

RAPPORT D'ACTIVITE DE LA COMMISSION NATIONALE DES JUGES ET DES ARBITRES

Le Bureau de la C. N. J. A s'est retrouvé pour une réunion téléphonique et deux réunions physiques. Le travail avec chaque C.N.A, sur la deuxième partie de l'année, s'est effectué par mail et a permis de proposer un premier document martyr du Règlement des Juges et des Arbitres (document de travail) en novembre. Il faut rappeler que ce Règlement est une commande du Conseil Fédéral pour lequel, la Commission des Juges et des Arbitres est chargée d'uniformiser les procédures de formation et de fonctionnement du corps arbitral.

Ce règlement du Corps Arbitral a pris du retard, certaines parties comme les différentes étapes de la formation des juges et des arbitres et la nomination de ceux-ci sur les compétitions, doivent être écrites par les Commissions Nationales d'Activité. Nous avons souhaité prendre plus de temps pour partir des fonctionnements de chaque commission, pour rechercher les « bonnes pratiques » sans vouloir tout uniformiser. Une deuxième version a été proposée en décembre.

Cette année 2013 vient de s'écouler avec la réécriture des règlements sportifs et leurs annexes.

La Commission Nationale des Juges et des Arbitres, a pris une part active à cette réécriture et aux relectures de tous ces documents en apportant des corrections ou des questionnements pour clarifier les textes.

Une nouvelle demande, sur cette fin d'année, nous invite à réfléchir sur les préconisations et les documents du Jury d'Appel pour gérer d'éventuels problèmes sur une manifestation sportive, en première et deuxième instance.

Une des missions de la Commission est aussi de faire des propositions de juges et d'arbitres pour les compétitions internationales en liaison avec les Commissions Nationales d'Activité, en rappelant que la nomination est du ressort du Bureau Exécutif de la FFCK. Nous avons inscrit, cette année, 17 juges internationaux qui répondaient aux critères de liste Haut Niveau du Ministère.

Emmanuel GIRARD

Président de la Commission Nationale des Juges et des Arbitres

RAPPORT D'ACTIVITE DE LA COMMISSION NATIONALE MEDICALE



Daniel KOEHLIN

L'article L 231- 5 du code du sport impose aux fédérations de veiller à la santé de leurs licenciés durant les entraînements, les compétitions et manifestations qu'elles organisent ou autorisent. Elles ont aussi pour mission d'informer les licenciés et leur encadrement pour prévenir l'utilisation de substances et procédés dopants.

La Commission médicale est un des outils de la fédération dans cette veille pour la santé des pratiquants.

Au début de cette nouvelle olympiade, nombreux sont les dossiers sur lesquels nous avons progressé.

Le suivi des équipes de France olympiques et paralympiques est en place sous la responsabilité du Directeur Technique national, de ses adjoints et des directeurs des équipes de France. La coordination médicale du haut niveau est assurée par le docteur Hubert BOURDIN. Le suivi médical des équipes slalom est placé sous la responsabilité du Docteur Philippe LAGEYRE qui travaille avec un staff élargi de médecins et kinésithérapeutes. Le suivi médical des équipes course en ligne est placée sous la responsabilité du Docteur Thomas SCALLIET qui a fait le choix d'une équipe resserrée. Il est le seul médecin intervenant avec deux kinésithérapeutes suivant toutes les actions : ceci nécessite pour chacun des acteurs une grande disponibilité.

Le suivi médical des disciplines non olympiques est moins structuré. Si le Docteur SCALLIET assure aussi la coordination et le suivi des équipes de descente, il n'y a pas à ce jour de médecin pour les équipes de Kayak-Polo, Marathon, Freestyle, Waveski, Dragonboat, qui ne sont pas des disciplines sans risques.

Une réunion de concertation annuelle pour les équipes de haut-

niveau est mise en place afin d'assurer le suivi de ces actions.

Une plus grande proximité du staff médical et paramédical avec ces commissions sportives sur cette olympiade à été demandée.

Un outil permettant le suivi des athlètes en lien notamment avec les équipes médicales des pôles doit être trouvé. Le logiciel Askamon déjà utilisé pour le suivi réglementaire est le choix le plus logique, ce qui a été accepté par les médecins de pôle doit l'être pour les médecins de nos équipes.

Un autre grand motif de satisfaction est le recrutement du Docteur Charles CHANUT comme médecin responsable de la Surveillance Médicale Réglementaire des athlètes inscrits en liste. L'analyse des dossiers remontant des médecins en charge des athlètes notamment au sein des pôles et faite.

Les données d'Askamon sont analysées par un médecin indépendant, qui n'est ni médecin coordonnateur des équipes de France, ni médecin fédéral (qu'ils soient ici remerciés de leur travail bénévole ces douze dernières années) conformément à la réglementation. Si une alerte devait survenir elle serait traitée dans un délai acceptable.

Pour prévenir les pathologies induites par une activité sportive, il faut être en mesure de les connaître. L'analyse de la pathologie des sportifs de haut niveau qui sont soumis aux contraintes les plus fortes sont une population à étudier en priorité.

Une enquête ad hoc a l'initiative du Docteur Charles CHANUT été mise en place et est donc opérationnelle grâce à la participation des athlètes et de leurs entraîneurs.

Dans le cadre de l'étude de l'accidentologie liée à la pratique du Canoë et du Kayak, l'analyse de la pathologie déclarée à notre assureur MAIF doit être reconduite. La dernière enquête de ce type date de plus de dix ans.

Le suivi des accidents mortels lors de la pratique du canoë-kayak (tout type de pratiquants confondus) se poursuit grâce au travail des cadres techniques et des dirigeants locaux.

La coordination de cette base de données est sous la responsabilité de Pierre-Alain POINTURIER en relation avec le Dr KOEHLIN référent au BEX de la FFCK. L'enquête noyade de l'Institut National de veille Sanitaire confirme au niveau national le risque de noyade lié à notre activité, et nous restons en contact étroit avec l'unité traumatisme sur ce domaine tout comme avec la Commission Information et Sécurité du Conseil Supérieur des Sports de Montagne (CISCSSM) par l'intermédiaire du Système National d'Observation de la Sécurité en Montagne (SNOSM).

Un travail sur la problématique du surclassement est en cours. Ce travail va bien au-delà de la simple contrainte administrative que représente la rédaction de ce dossier.

Il est essentiel pour la Commission Médicale que les épreuves soient adaptées aux catégories d'âge et non l'inverse. Faire courir sur un même bassin, sur une même distance, en même temps, avec le même classement toutes les catégories d'âges présente un risque pour la santé des jeunes (cadets et parfois même minimes...) et moins jeunes payeurs (vétérans).

Si quelques jeunes, dont le développement précoce et les qualités sportives exceptionnelles, permettent cette confrontation avec des adultes affutés, il n'en est pas de même pour la grande majorité dont le potentiel reste encore en devenir et qui risque d'être « cassés » en voulant brûler les étapes nécessaires à leur construction psychomotrice.

Pour les vétérans, il est démontré que la pathologie cardiovasculaire et les risques ostéo-articulaires à contraintes égales augmentent avec l'âge tout particulièrement dans les épreuves supra maximales. Certains examens sont nécessaires (comme notamment l'ECG de repos qui devrait être systématique) d'autres conseillés (comme l'épreuve d'effort à partir de 40 ans) pour obtenir un certificat médical de non contre indication à la pratique sportive. Ils deviennent naturellement obligatoires avec une périodicité que nous devons définir dès qu'il s'agit de surclassement.

S'il faut certes veiller à prévenir les traumatismes, les accidents cardiovasculaires, il nous faut aussi faire savoir à quel point la pratique sportive apporte des bienfaits sur la santé en général.

Les activités sportives sont un « médicament » contre le fléau de la sédentarité que la vie moderne a créé et qui induisent un cortège de pathologies comme notamment le diabète les maladies cardiovasculaires, les accidents vasculaires cérébraux, l'obésité, l'hypertension artérielle. Ces maladies sont en partie la conséquence de la diminution de notre pratique physique et des surcharges que créent nos sociétés d'opulence alimentaires.

La Commission Médicale souhaite entrer de plain pied dans le dispositif « sport santé ». Notre activité est un sport entraînant une bonne consommation énergétique, c'est une activité ludique, adapté à des publics en surpoids ou obèse grâce à notre évolution en milieu aquatique. Il est régulièrement pratiqué par des patients diabétiques ou coronariens chez lesquels quelques précautions doivent être prises. Il améliore la prise en charge et la survie des cancers du sein comme l'activité « Dragon Ladies » le démontre.

Entrer dans ce dispositif suppose une capacité à accueillir des publics diversifiés et nécessite de la part des nos dirigeants et nos cadres des connaissances et des approches nouvelles.

Comme pour les publics handicapés (handi kayak et kayak adapté) il faut voir la pratique d'une activité physique et sportive comme une fin en soi source de bien-être physique ou moral, où le défi, la performance est d'abord un challenge individuel au sein d'une « société » que représente « le » club capable d'accueillir et d'intégrer des pratiquants pluriels centrés sur des valeurs communes, pour une pratique de pleine nature.

Le canoë-kayak c'est le « médicament » que nous vous prescrivons pour une meilleure santé pour cette olympiade.

**Daniel KOEHLIN-Médecin Fédéral National FFCK
en coordination avec le Dr Philippe GRIPPON
Président de la Commission Nationale Médicale**

RAPPORT D'ACTIVITE DE LA COMMISSION NATIONALE DISCIPLINE ET DISTINCTIONS 1^{ère} INSTANCE



Michel BAUDRY

J'ai pris la suite de notre ami Yvon Carlier à la présidence de la commission en cours d'année 2013. Je remercie Yvon de m'avoir laissé tous les éléments indispensables à la prise de relais de cette commission.

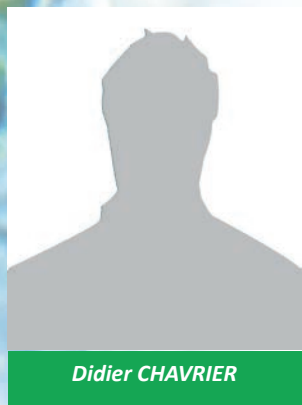
Mon premier travail a été de renouveler les membres de la commission afin de conserver sa bonne performance.

Cette année 2013, aucun dossier n'est venu en instruction de la « Commission de Discipline » et c'est très bien ! Espérons que cette commissions fonctionne le moins possible, cela montrera la qualité des licenciés et au delà de la bonne marche de notre fédération.

Seule la commission « Distinction » à travailler en proposant l'attribution de 6 médailles soit une d'Or, quatre d'Argent et une de Bronze. Ce chiffre est très faible et une relance à été faite afin de recueillir de nouvelles candidature avant l'Assemblée générale 2013.

Je ne peux que renouveler mon appel aux présidents de Comités pour qu'ils nous proposent de nouvelles candidatures car je suis certain que de nombreux bénévoles militants de notre sport méritent d'être récompensés !

**Michel BAUDRY
Président de la Commission Nationale
Discipline et Distinctions 1^{ère} Instance**



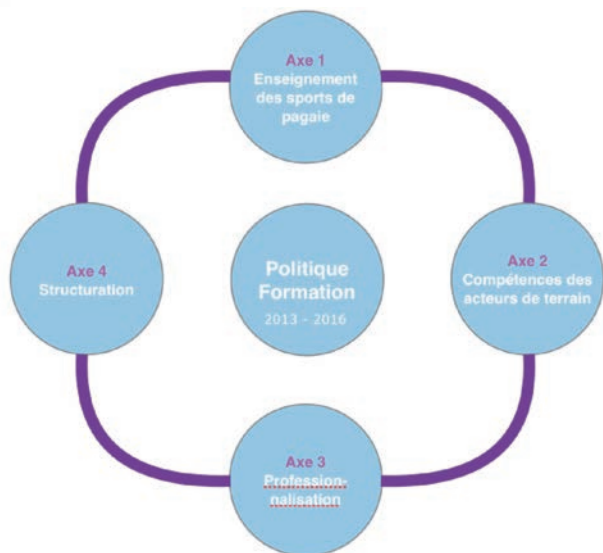
Didier CHAVRIER

L'année 2013 fut l'occasion pour la Commission Nationale Enseignement et Formation de travailler avec une équipe renouvelée, de lancer les objectifs du plan quadriennal et de progresser sur de nombreux fronts.

Une attention permanente a été portée afin que la formation au sein de la fédération serve principalement à qualifier l'encadrement bénévole et professionnel pour assurer la qualité de l'enseignement des pratiques tout

en permettant aux différents acteurs de mettre en oeuvre les missions bénévoles ou salariées qui leur sont confiées et cela en facilitant des démarches de changement aux sein des différents territoires, du club au Comité Régional.

A partir de cette ligne directrice, la politique de formation de la CNEF a pu s'articuler autour de quatre orientations comprenant l'enseignement des sports de pagaie, le développement des compétences des différents acteurs au service du projet fédéral, la professionnalisation de nos cadres et la structuration de la politique de formation dans l'ensemble des structures déconcentrées de la fédération afin que celle-ci puissent se développer et progressivement constituer un véritable écosystème. Nous percevons bien évidemment que ces quatre axes déployés par la CNEF s'inscrivent entièrement dans le prolongement des cinq dimensions du projet fédéral portant sur la gouvernance associative, le sens du projet associatif, le bénévolat et l'emploi associatif, le modèle économique et les partenariats.

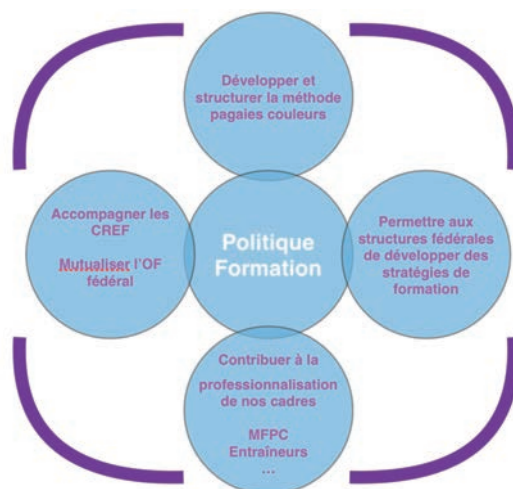


Concernant l'axe n°1, à savoir l'enseignement des sports de pagaie, l'année 2013 fut l'occasion de compléter la concertation des territoires sur le développement futur de la méthode d'enseignement Pagaies Couleurs et d'enrichir une réflexion portée sur le sens même de la méthode. La prégnance accordée au système de certification des pagaies couleurs ne doit oblitérer le point central de pagaies couleurs : la méthode d'enseignement.

La certification ne demeure qu'une simple étape dans un long processus d'apprentissage que pagaies couleurs facilite afin de permettre l'avènement d'un kayakiste complet, compétent et autonome.

C'est bien ce processus d'apprentissage qui demeure la pierre angulaire du dynamisme de nos clubs. Comprendre, structurer et articuler au mieux les contenus d'enseignement relatifs à la technique, la sécurité, l'environnement et la culture sportive au sein de différentes disciplines, pour différentes publics reste ici une de nos missions fondamentales. A ce titre, si l'année 2013 nous a offert de brillantes réflexions sur le sujet, l'année à venir permettra l'aboutissement de celles-ci autour d'outils pédagogiques et communicationnels.

Concernant l'axe n°2, à savoir les compétences des acteurs au service du projet fédéral, nous avons au cours de l'année 2013 considérablement avancé sur la qualification de l'encadrement bénévole et professionnel pour assurer la qualité de l'enseignement des pratiques afin de permettre aux différents acteurs de mettre en oeuvre les missions bénévoles ou salariées qui leur sont confiées et de faciliter les démarches de changement envisagées. Nous touchons ici à l'un des rôles fondamentaux de la formation au sein de notre fédération. Toutefois, si des avancées conséquentes ont pu être mise en oeuvre, celles-ci ont été principalement centralisées autour de la formation initiale. La CNEF n'oublie pas que le renforcement de la formation continue de nos cadres fédéraux doit être également placé au centre de nos réflexions.



Concernant l'axe 3, à savoir la professionnalisation, l'objectif affiché de favoriser la professionnalisation dans les différents métiers exercés dans les structures fédérales. L'année 2013 permit de grandes avancées sur cette orientation donnée au projet de la CNEF. Les Moniteurs Fédéraux Pagaies Couleurs ont pu bénéficier de l'enregistrement du Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) au Registre National des Certifications Professionnelles (RNCP). Nous tenons ici une des plus belles réussites de la CNEF en 2013. Suite à la validation et l'enregistrement officiel de ce nouveau diplôme, la CNEF a pu structurer les plans de formation relatifs au « module court » pour nos cadres MFPC. C'est ici une réalisation majeure dans le développement de nos structures fédérales puisque nos MFPC peuvent désormais, au cours d'un week-end de formation et de certification, obtenir un diplôme de la branche sport permettant la délivrance d'une carte professionnelle.

Le MFPC option « eau calme - eau vive » permet de s'engager sur le CQP eau calme - eau vive tout comme le MFPC option « eau calme - mer » offre la possibilité de réaliser le CQP eau calme - mer.

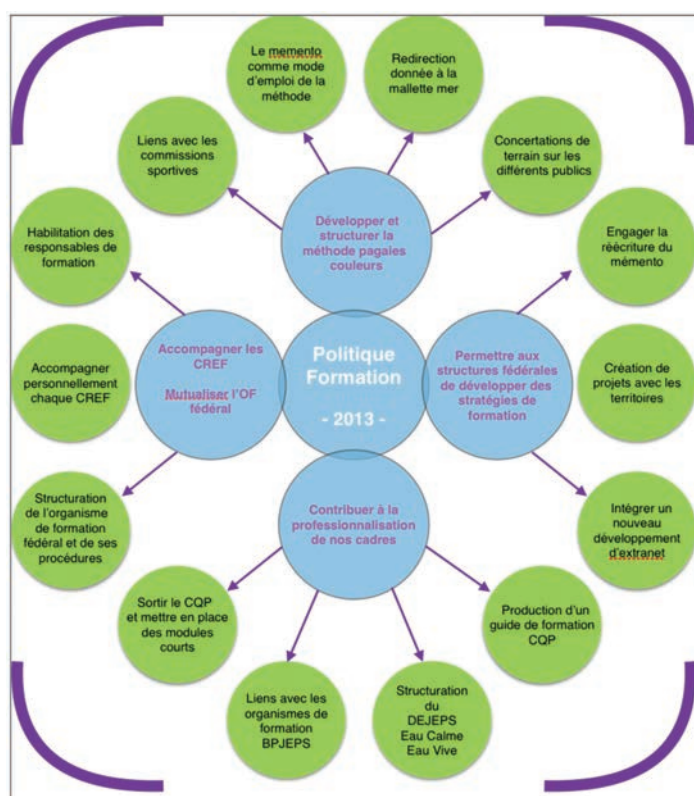


Les formations CQP du siège national en région ont compté 6 sessions soit 74 candidats reçus au CQP. De plus l'arrivée du CQP marque une hausse ressentie dans les régions quant au nombre de candidats rentrant en formation AMFPC puis MFPC. Nous pouvons que nous féliciter de cette pro-gression des licenciés rentrant en formation.

De plus la réflexion portant sur la professionnalisation de nos cadres n'a pas omis de reconsidérer la place de l'entraîneur fédéral. Cette réflexion sur l'entraîneur fédéral a conduit la CNEF à la mise en oeuvre de réflexions avec les directeurs des équipes de France mais également la création de formations continues grâce à l'ouverture de modules du DEJEPS du pôle de Toulouse aux entraîneurs inscrits en Parcours d'Excellence Sportive.

Concernant l'axe 4, la structuration de la formation sur l'ensemble du territoire, de nos clubs à nos Comités Régionaux en transitant par nos Comités Départementaux, l'objectif est ici d'accompagner tous les acteurs fédéraux autour des questions de formation. A termes, un des principaux objectifs est de favoriser et renforcer l'inscription de la formation au coeur des politiques de développement des clubs. De nombreux aspects ont cette année contribué à oeuvrer en ce sens. Nous retrouvons par exemple l'accompagnement personnalisés des Commissions Régionales Enseignement et Formations, la mise en oeuvre d'habilitation des responsables de formation (5 week-end et 140 personnes formées) ainsi que la structuration au niveau du siège de l'Organisme de Formation Fédéral.

L'année 2013 pourrait très schématiquement se résumer par la figure ci-dessous esquissée :



L'atteinte de ces objectifs annuels a transité par la progression parallèle de multiples dossiers. La liste ci-contre ne serait être exhaustive mais reprend dans les grandes lignes le déroulement de l'année écoulée : création et suivi du plan d'action, étendre les relations avec BEX, renforcer les liens avec les commissions sportives (DB, etc), développer un projet de formation au service du projet fédéral, renforcer les rencontres entre le bureau de la CNEF et la CNEF afin de renforcer le lien avec les différents territoires, finaliser la parution du CQP, organiser le module court CQP, produire un guide de formation CQP, coordonner de la mise en oeuvre du CQP, développer une stratégie d'amélioration du fonctionnement de PC, contribuer à une stratégie de collaboration avec les organismes de formation BP JEPS, structurer le DEJEPS eau vive / DEJEPS eau calme, permettre de nouveaux développements d'extranet, élaborer l'habilitation des responsables de formation, réflexion sur les modules de cette nouvelle habilitation, mettre en oeuvre un accompagnement personnalisé de certaines CREF, aider à la structuration de la formation par des outils - guides (AMFPC, MFPC, CREF, etc), replacer le club au coeur du système de formation en sensibilisant les dirigeants à la structuration d'une politique formation, coordonner la réécriture du memento, mettre en oeuvre une stratégie de formation des entraîneurs visant à étendre également leur professionnalisation.

Dès lors l'année 2014 sera l'occasion de prolonger cette belle dynamique instituée au sein de la CNEF et d'oeuvrer au développement des 4 axes de cette mandature avec des dossiers tels que l'évolution du sens de la méthode pagaies couleurs par la réécriture entre autres du memento. De plus la mise en oeuvre d'une communication plus vaste des réflexions engendrées au sein des CREF permettant de contribuer plus amplement à une formation continue de nos cadres. Cette dynamique transitera également par la réalisation de formations initiales CQP sur certains territoires expérimentaux, le prolongement de la coordination des modules courts du CQP, la réalisation d'un guide des formations à destination des clubs abordant la question de la place de la formation dans chaque structure, l'animation du réseau des CREF, la formation de responsables de formations et le renouvellement de la filière entraîneur. Bien évidemment la présente liste ne saurait être exhaustive.

Je tiens, au vu de cette excellente année 2013 pour la CNEF, à remercier l'ensemble des personnes ayant contribué à l'enrichissement de nos échanges, à l'avancée des dossiers par leur investissement souvent conséquent. Je pense bien évidemment ici à l'ensemble des membres de la CNEF, aux pré-sidents de CREF, aux CTS liés à la formation, aux membres du bureau de la CNEF que sont Sylvie BARATHIEU, Samuel BONVALET, Didier LAFAY, Lucien BERTAUX et Stéphane DABLIN ainsi que l'ensemble du service technique formation composé de Céline CORTIER, Renaud DOBY, Mickael FARGIER et Caroline BARBAUT. Sans cette synergie déployée entre les différentes compétences, les avancées conséquentes enregistrées en 2013 par la CNEF n'auraient pu advenir. Merci à toutes et à tous.

Didier CHAVRIER
Président de la Commission Nationale Enseignement-Formation

RAPPORT D'ACTIVITE DE LA COMMISSION NATIONALE DE LUTTE CONTRE LE DOPAGE



Guy COURTAUD

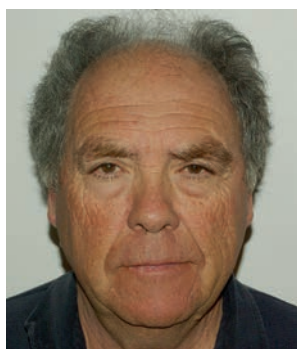
Pour la troisième année consécutive, aucun, aucune athlète de notre Fédération n'a été contrôlé positif aux substances interdites et illicites.

Que toutes et tous en soient félicités et remerciés ainsi que leurs entraîneurs et l'ensemble des cadres et dirigeants dans les clubs et les Comités Départementaux et régionaux.

La F.F.C.K. peut, à juste titre, être fière d'avoir des athlètes de tous niveaux qui pratiquent leurs disciplines en respectant les règles morales et sportives, sans tricherie tout en protégeant leur santé.

Le rapport moral de la Commission disciplinaire particulière à la Lutte contre le Dopage pourrait s'achever sur ce constat. Mais il marque aussi le terme de mes fonctions à la présidence de cette Commission de 1^{ère} instance - depuis 1993. Au cours de cette période ce sont 32 dossiers qui nous ont été soumis par l'AFLD.

Avec la participation active et les conseils de mes collègues et amis, titulaires ou suppléants. Avec l'aide et le soutien de la Direction Technique Nationale, nous avons essayé d'être les plus justes dans l'esprit, la forme et le respect des directives du Règlement Disciplinaire particulier à la Lutte contre le dopage conformément avec les Statuts fédéraux, les règles de l'AFLD, le Code du Sport et le Code de santé publique, ce qui ne fut pas toujours facile !



René REQUENA

J'ouvre ici une parenthèse pour souligner à nouveau l'absence de tout contrôle positif au cours de ces trois dernières années ce qui représente un progrès et un résultat formidables dans la prévention et la lutte contre les dérives du dopage au sein de notre Fédération. Monsieur le Président Fédéral, Monsieur le D T N, les membres de notre commission sommes certains que vous ne manquerez pas de faire part et de souligner ce succès et ces résultats auprès du Ministère des Sports et du CNOSEF.

Même si une certaine nostalgie accompagne mon retrait, je suis heureux et confiant de laisser la présidence à René REQUENA qui continuera de diriger et d'animer cette Commission pour le plus grand bien des athlètes et l'éthique de notre Fédération. C'est à toi, René de conclure ce rapport et je te remercie pour ton implication.

Merci à toutes et toutes et tous mes voeux de réussite sportive et professionnelle.

Guy COURTAUD

J'ai l'honneur et le redoutable privilège de succéder à Guy COURTAUD qui a exercé depuis plus de 20 ans les fonctions de Président de la Commission d'Instance de la lutte contre le dopage.

Inutile de vous dire que je n'ai rien à rajouter au rapport d'activité qu'il a établi.

Je dirai simplement que Guy et un « PASSEUR » dans le sens noble du terme. Il m'a transmis le fruit de son travail durant les 20 dernières années en matière de lutte contre le dopage et je lui en suis gré. Son altruisme allant jusqu'à nous proposer ses services comme membre de la Commission pour nous faire profiter de son expérience.

Je n'aurais qu'un seul mot à dire en conclusion : MERCI GUY.

René REQUENA

Président de la Commission disciplinaire de Lutte contre le Dopage

RAPPORT D'ACTIVITE DE LA COMMISSION NATIONALE PATRIMOINE NAUTIQUE



Bernard DUROURE

Les missions de la Commission Patrimoine Nautique sont de mobiliser les actions de la fédération (siège fédéral, CR, CD, Clubs, membres associés, licenciés, sympathisants) sur des sujets concernant l'accès à l'eau, l'environnement, la veille réglementaire, le relationnel avec des partenaires spécifiques de la FFCK (MEDEF, pêche, Etablissements Publics territoriaux de Bassin, Agences de l'eau, surfrider Foundation Europe, Comité National de l'eau...) la formation sur ces problématiques, la sécurité la communication interne et externe.

Le programme est vaste, l'implication des acteurs fédéraux est en progrès mais irrégulière et comme rien n'est jamais acquis, il nous faut sans cesse rester attentifs à notre environnement.

Les conflits d'usage en cours sont souvent dus à une incompréhension entre l'intérêt local, désintéressé vis à vis d'un site, et l'intérêt général, exemplarité d'un dossier et jurisprudence favorable à rechercher.

Ils sont cependant peu nombreux, mais on note une nette recrudescence de projets d'arrêtés défavorables à la navigation et ne respectant pas l'égalité des usagers. Ces projets sont parfois faits à l'instigation des fédérations de pêche ou des AAPPMA, parfois aussi ils viennent du fait des propriétaires de barrage dans le cadre des listes de signalisation et d'aménagement du franchissement des ouvrages, parfois aussi du fait d'une mauvaise synchronisation entre les listes préfectorales d'aménagement des ouvrages et de la continuité écologique. D'où l'intérêt d'être attentif localement à la publicité faite aux projets d'arrêtés et de travaux. D'où l'intérêt aussi de se rapprocher dans les départements des DDT ou des DDTM, de préférence en sollicitant les DDCS. Ce travail a été fait dans une vingtaine de départements et est en cours dans au moins autant d'autres.

Un nouveau Règlement Général de Police relatif à la navigation intérieure a été publié par le Ministère chargé des transports. Nous avons suivi ces travaux et essayé de faire valoir nos spécificités, mais avec plus ou moins de réussite. Quelquefois, nous ne pouvons échapper au "tirant d'eau" à l'étiage et au "tirant d'air" pendant les crues. 3 panneaux concernant le canoë-kayak ont pourtant été rajoutés. Ils sont difficilement compréhensibles par le navigateur occasionnel.

La convention avec le MEDDE est entrée en application et nous avons formalisé son contenu :

- ◆ Initiatives océanes : bonne participation mais difficultés pour avoir des remontées de clubs et quantifier notre action,
- ◆ Pagaies Couleurs,
- ◆ Gardiens de la rivière : expérimenté en Midi Pyrénées et élargi à d'autres régions fin 2013,
- ◆ Sentiers Nautiques.

Parallèlement le Ministère des Sports a mis en place le dispositif «suricate» en collaboration avec les fédérations de sports de nature et les Conseils Généraux.

- ◆ A noter que nous avons fait un dossier de renouvellement de notre agrément par le MEDDE qui semble en bonne voie.

Les problèmes liés à la sécurité sur les ouvrages ou sur les accès à l'eau sont au centre de nos préoccupations et ressortent dans toute la documentation (cahiers techniques, passes à canoë, aménagement des clubs...) Mais pourquoi l'accidentologie est-elle du ressort du P.N. ? Elle est de la responsabilité de tout le monde, commissions d'activité, déformation médicale !

Le partenariat de la FFCK s'est enrichi cette année avec une convention en cours d'élaboration avec l'Association Française des Etablissements Publics Territoriaux du Bassins (AFEPTB). Un EPTB regroupe toutes les collectivités territoriales du bassin versant d'une rivière (ex. EPIDOR pour la Dordogne et ses affluents) afin de traiter les difficultés rencontrées de manière générale sur un territoire.

Notre participation au Comité National de l'EAU (C.N.E), avec Georges DANTIN, commence à porter ses fruits. Nous sommes reconnus parmi les acteurs de l'eau pour ce que nous sommes et non sur ce que les uns et les autres peuvent colporter sur nous. Le C.N.E. regroupe des élus des représentants de l'Etat, des industriels, des agriculteurs, des consommateurs, des pêcheurs, des associations de protection de la nature, ... et nous. C'est un lieu de réflexion sur les problèmes de l'eau en France et ses recommandations sont toujours prises en compte par les pouvoirs publics. Un lieu idéal pour un lobbying efficace qui pourrait nous permettre d'être présents dans tous les Comités de Bassin.

Pour que tout ce travail soit encore plus efficace, il nous faut arriver à un échange d'informations réciproque entre le siège fédéral et les correspondants régionaux PN (mais ça, ça fonctionne !), les CR, les CD, les clubs (et ça, ça fonctionne moins bien !) : Quand, vous avez un problème, dites-le nous. Mais ça vous savez faire. Quand le problème est résolu, dites-le nous aussi, et, ça vous savez moins le faire.

Quand vous avez trouvé une solution pour régler un conflit, pour trouver un arrangement, pour signer une convention avec une collectivité, un partenaire.....faites nous le savoir. Votre expérience pourra servir à quelqu'un d'autre sans qu'il ou elle réinvente l'eau chaude.

La C.P.N. essaie pour cela de mettre en place une plateforme informatique, mais on se heurte à un problème d'animation : aidez nous à le résoudre !

Je termine en remerciant les membres de la C.P.N., plus particulièrement le personnel fédéral et le bureau, avec qui j'ai fait un bout de route (pour certains, depuis le siècle dernier !) qui va arriver à son terme.

Bernard DUROURE
Président de la Commission Nationale Patrimoine Nautique

RENDEZ-VOUS EN 2014



La Fédération Française Canoë-Kayak remercie ses partenaires :

Partenaire Institutionnel Sports



CNDS
CENTRE NATIONAL
POUR LE
DÉVELOPPEMENT
DU SPORT

Partenaire Institutionnel Développement Durable



Ministère
de l'écologie,
du Développement
durable
et de l'énergie

Partenaire Officiel



Partenaires Principaux Sports



Partenaires Sports



Partenaire des Collectivités depuis 1985

Partenaires du Développement des Clubs



Partenaires du Avantages Licenciés



LE MONDE CHANGE, NOUS AUSSI

Rendez-vous le 29 mars 2014

www.ffck.org



facebook.com/ffcanoekayak